



BULLETIN DE L'ASSOCIATION CONCHYLOGIQUE
DE NOUVELLE-CALÉDONIE

ROSSINIANA

N° 33 - OCTOBRE 1986



CONUS BULLATUS

Photo J.P. FRANÇOIS

ROSSINIANA

Bulletin de l'ASSOCIATION CONCHYLIOLOGIQUE
DE NOUVELLE-CALÉDONIE
B.P. 146

18, rue Henri-Bonneaud - NOUMEA
Directeur de la publication : AILLAUD J.P.

Présidents d'honneur	: Y. MAGNIER, P. BOUCHET
Président	: J.P. AILLAUD
Vice-présidents	: H. GUILLOU, G. LEVEQUE, J.C. ESTIVAL
Trésorier	: G. NAVEAU
Trésorier-adjoint	: P. PICAULT
Secrétaire	: A. PETTELOT
Bibliothécaire	: J. PRIGENT
Délégué Côte Est	: Ph. DELEUZE
Membres	: J.P. BRESSLER, Y. LASSAYS, L. FOUCHER A. BOUTIN

COTISATIONS/FEES 1986

Nouvelle-Calédonie	2.500 CFP
Membres sans revue	500 CFP
Extérieur/Overseas (air mail)	2.500 CFP
	140 FF
	20 \$
Anciens numéros/Back issues	
N° 1 (photocopie) N.C.	500 CFP
Extérieur	ou 30,00 FF
	ou 4,50 \$
N° 2 à 10 N.C.	100 CFP
Extérieur	7,50 FF
	or 1 \$ 50
N°s 11 à 16 N.C.	200 CFP
Extérieur	13,50 FF
	or 2 \$ 50
N° 17 et suivants N.C.	350 CFP
Extérieur	20,00 FF
	or 3 \$ 50

Tiré à 500 exemplaires - Imprimerie GRAPHOPRINT - Réalisation SOPHOCLE

SOMMAIRE / SUMMARY

Cônes de N. Calédonie, liste de records locaux. 1 ^{re} partie (Jacques Prigent)	P. 3
Le complexe textile (José Lauer)	P. 9
L'oreille en conque (<i>The critical section</i>) Jacques Prigent	P. 21
Courrier des lecteurs (<i>From our readers</i>)	P. 27

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.
Sauf avis contraire, les articles peuvent être publiés dans d'autres revues, en faisant mention de ROSSINIANA.

The published articles only engage their authors.
Except if mentioned, the articles can be published in other bulletins with credit to ROSSINIANA.

Si vous aimez ROSSINIANA, faites-le connaître à vos amis collectionneurs. Donnez-nous leurs noms et adresses, nous leur enverrons gratuitement le dernier numéro.

If you like ROSSINIANA, show it to your « fellow collectors » Send us their names and adresses, we will send them a free issue of our bulletin.

A NOS MEMBRES DE L'EXTERIEUR

EN rapport avec le coût très élevé des frais bancaires, nous ne pouvons plus accepter les chèques personnels.

Vous pouvez faire établir un chèque par votre banque en Francs Français ou Francs Pacifique, payable sur une banque de Nouvelle Calédonie, ou faire un virement bancaire de votre banque à la notre :

B.N.P. Nouvelle-Calédonie, BP K3 Nouméa cédex, compte n° 139 333 128. Association Conchyliologique de N.C.

Si toutefois vous désirez payer par chèque personnel, ajoutez au montant 400 CFP ou 22,00 FF pour frais bancaires.

OVERSEAS MEMBERS

Due to the extreme cost of processing, we will not accept personal checks.

All the fees are payable through a New Caledonian bank in French francs or French Pacific Francs.

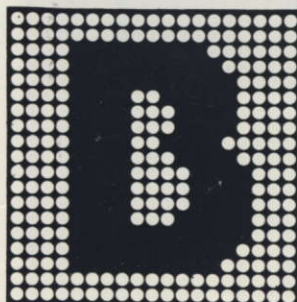
Our bank is : Banque Nationale de Paris, Nouvelle-Calédonie, B.P. K3 Nouméa Cedex. Account n° 139 333 128. Don't forget to put your name on the payment.

For personal checks, please add 8 dollars for charges.

ADVERTISING RATES FOR 1986

The price is for four issues. (One year)

50 x 85 mm 80 dollars or 500,00 FF 1/2 page 180 dollars or 1200,00 FF
1/4 page 110 dollars or 700,00 FF 1 page 300 dollars or 2000,00 FF



BNP

**LA BANQUE FRANÇAISE LA MIEUX
IMPLANTÉE DANS LE MONDE
7 AGENCES EN NOUVELLE CALÉDONIE**

NOUMEA : SUCCURSALE	37, RT 13	Tél. 27.55.55
PORT	32, rue Galliéni	Tél. 27.55.33
DUCOS Z.I.	RT 1 bis, Ducos	Tél. 27.57.62
ANSE VATA	Promenade Anse-Vata	Tél. 26.21.03
SAINTE-MARIE	7, rue Schmidt	Tél. 28.44.43
KONE :	RT 1	Tél. 35.52.67
KOUMAC :	Rue Georges-Baudoux	Tél. 35.62.67

BANQUE NATIONALE DE PARIS NOUVELLE CALÉDONIE

CONES DE NOUVELLE-CALEDONIE

LISTE DES RECORDS LOCAUX

1^{re} partie J. PRIGENT

AVANT-PROPOS

Depuis notre numéro 22 de janvier 84 qui présentait la liste des records locaux "CONES", il en a coulé de l'eau sous le pont. Contre vents et marées, par gros mer ou calme plat, nos sociétaires ont tenté de remettre tout cela en cause... et y ont réussi.

Bien des records sont tombés. Des espèces nouvelles sont apparues. Des rectifications ont été nécessaires. Des coquilles ont changé de mains. Les données de base concernant les "records mondiaux" ont été elles-mêmes modifiées. Des taxons nouveaux (sortis des oubliettes) ont repris la place qui leur était due.

En effet, il a été tenu compte dans ce qui suit des travaux réalisés par COOMANS, MOOLENBEEK et WILS du Muséum de Zoologie, Département Malacologie, d'Amsterdam (Hollande). Leur REVISION SYSTEMATIQUE des CONIDAE vient après celle réalisée par le Dr. KOHN entre 1963 et 1976 et concernant alors seulement les taxons décrits entre 1758 et 1800.

Les auteurs sus-dits exposent leurs recherches et conclusions dans BASTERIA, publication éditée par le Muséum dont ils dépendent, depuis le numéro 43-1/4 du 15/8/79 au numéro 49-4/6 du 19/12/85. Malheureusement ce travail s'arrête à la lettre "D" ce qui laisse donc bien des questions en suspens quant aux autres lettres.

Il a été tenu compte également et si nécessaire des travaux de D. ROCKEL, DA MOTTA, S. KAICHER, RICHARD, CERNOHORSKY et bien entendu des livres signés par MARSH et RIPPINGALE, WALLS, ESTIVAL, ainsi que du catalogue édité par WAGNER et ABBOTT.

INFORMATIONS PRELIMINAIRES

Pour une meilleure compréhension du tableau, voici les critères qui ont été adoptés et les règles qui ont été suivies :

1 - *concernant les taxons retenus* : seuls les spécimens récoltés dans l'archipel calédonien, par plongeur en apnée ou avec bouteille, ont été retenus. Ils constituent par conséquent la faune rencontrée par, au plus, 80 mètres de profondeur.

Les sous-espèces, si elles existent, sont mentionnées, les variétés et formes intéressantes également, en particulier si elles sont endémiques.

2 - *concernant les taxons infra-spécifiques* : rappelons que les sous-espèces s'écrivent au moyen de deux taxons qui se suivent.
ex : *C. lischkeanus kermadecensis*.

Dans ce qui suit une variété sera indiquée par v. et une forme par f. avec les définitions approchées suivantes :

variété : diversification propre à une espèce ou sous-espèce et inscrite de façon stable dans une population dont elle constitue un caractère apparent particulier

forme : diversification aléatoire non spécifique et que l'on retrouve donc dans d'autres espèces, comme par exemple les crénélures, les stries, les granulations...

Pour plus de précision se reporter à ROSSINIANA n° 21 p. 8.

3 - *concernant le détenteur* : il s'agit bien entendu du dernier propriétaire connu. Il n'est pas nécessairement "l'inventeur" du spécimen qu'il détient. D'aucuns ont préféré l'anonymat ce qui est leur droit. D'autres n'ont fait que passer... si vite qu'ils sont demeurés incognito... Dommage !

4 - *concernant les mesures* : elles ont été réalisées par la même personne (en l'occurrence votre serviteur) et avec le même appareil afin de ne faire intervenir que le même type d'erreur. La précision de l'instrument est meilleure que 0,05 mm. Un record n'est considéré battu que si la différence de taille est d'au moins 0,1 mm.

5 - *concernant l'écriture* : les tailles sont données sous les formes suivantes qui signifient :

— 53 valeur connue à 1 mm. près

— 94. valeur connue à 0,5 mm. près

— 68,7 valeur connue à 0,1 mm. près

D'autre part, l'absence de données est indiquée par "—".

Enfin un doute ou un litige apparaît sous la forme "?".

FOREWORD :

There has been much ink spilt about this, since our issue n° 22 (Jan. 84), which presented the local records of cone shells. Against wind and tide, quiet or very rough sea, our members tried to question all this... and they succeeded.

Many records has fallen. New species for New Caledonia appeared. Corrigendum was necessary. Some shells change hands.

The basic data about "world records" has also been modified. New taxa (brought out of oubliettes) have been placed where they should be.

In fact, it has been borne in mind the works of Coomans, Moolenbeek and Wils from Amsterdam's Museum (Zoology department). Their "Systematic Revision of Conidae" coming after the one of Dr Kohn between 1963 and 1976, which only concerned the taxa described between 1758 and 1860.

These authors show their conclusions and researchs in "Basteria", published by the Amsterdam's Museum, from issue 43-1 (15/08/79) to 49-6 (19/12/85). Unfortunately, the works has stopped, for the moment, at the letter "D", which leaves many questions without answers for the following.

It has also been borne in mind the works of D. Röckel, A.J. da Motta, S. Kaicher, G. Richard, W. Cernohorsky and of course the books of Marsh and Rippingale, Walls, Estival, and the Catalogue published by Wagner and Abbott.

PRELIMINARILY INFORMATIONS :

For a best understanding of the table, here are some criterions which has been adopted :

1 - *Concerning checked taxa* : Only the specimens collected at low tide, snorkeling or scuba diving in the new caledonian archipelago have been checked. By this fact, they constitute the fauna encountered between 0 and 80 m. deep.

Sub-species, if they exist, are mentioned, so that interesting forms or variations, particularly when they are endemic.

2 - *Concerning the infra-specific taxa* : May we recall that sub-species are written with two continuous taxa.

Ex : *C. lischkeanus kermadecensis*

In the following, varieties will be indicated with the letter v. and forms with the letter f. :

Variety : peculiar diversification for a species or a sub-species and set down in a durable way in a population in which it constitute a particular prominent characteristic.

form : uncertain non specific diversification that can be found in other species so that crenellations, striae, granulations... For more precision see ROSSINIANA n° 21, p.8

3 - *Concerning the holder* : He is of course, the last known owner and not necessary the discoverer of the specimen. Some have preferred to remain anonymous. What a pity !

4 - *Concerning the measures* : All has been done by the same person (your servant), with the same instrument, precision of which is more than 0.05 mm.

A record is considered as beaten only when the new size is more or less 0.1 mm.

5 - *Concerning the writting* : Sizes are given in such a way :

— 53 size known, close to 1 mm.

— 94. size known, close to 0.5 mm.

— 68.7 size known, close to 0.1 mm.

— The lack of data is indicated by : "—".

— At last, a doubt or a pending is indicated by "?".

6 - *concerning the table* : In the 7th column, letters means : h = top, b = bottom, g = left and d = right.

7 - *Concerning the former tables* : Of course former tables are out of date. Any modification is considered as the only valid data. Eventual rectification will appear in the next issue.

8 - *Concerning the world records* : It is recalled that the retained dimension is considered as world record size by the fact that from one hand it has been published in a specialized bulletin or measured "in situ" and from the other hand it concerns a well determined species, sub-species, form or variety (by a photo for instance).

6 - concernant le tableau : dans la septième colonne les lettres minuscules signifient : h = en haut, b = en bas, g = à gauche, d = à droite.

7 - concernant les précédents tableaux : bien entendu ils deviennent caduques. Toute modification dans un sens ou un autre est réputée présentement la seule valable. Les rectifications éventuelles paraîtront dans le prochain numéro.

8 - concernant les records "mondiaux" : il est rappelé que la dimension retenue est considérée comme taille "record" du fait d'une part, qu'elle a été publiée dans une revue spécialisée ou mesurée "in situ", et que d'autre part, elle concerne une espèce, sous-espèce, forme ou variété bien déterminée (par la photo par exemple).

ILLUSTRATIONS DES RECORDS

Les photographies des records locaux sont visibles dans les numéros de ROSSINIANA suivants :

- n° 11 : *circumciscus, lamberti*
- n° 14 : *distans, vexillum*
- n° 15 : *sazanka*
- n° 17 : *boeticus*
- n° 19 : *epistomioides, gilvus, parvulus*
- n° 20 : *frigidus, sugillatus* (sous le nom de *floridulus*)
- n° 22 : *artoptus, chaldeus, coelinae, coronatus, ebraeus, emaciatius, geographus, hammatus* (sous le nom de *connectens*), *lienardi*, "magister", *crosseanus* "rouge", *miliaris, parvatus, pertusus, striolatus* (sous le nom de *nigropunctatus*), *vayssetianus* (sous le nom de *Optimus*)
- n° 23 : *terebra*
- n° 24 : *circae* (sous le nom de *magus*), *oblongus* (sous le nom de *magnificus*), *omaria, tulipa*
- n° 25 : *cabritii*
- n° 26 : *ammiralis, virgo*
- n° 27 : "pointe parme", *sanguinolentus*
- n° 28 : *floccatus*
- n° 30 : *aulicus, rattus*
- n° 31 : *acutangulus*, "mur de briques"
- n° 32 : *chenui, granum, mustelinus, nucleus*

Ces illustrations permettent de vérifier la réalité des tailles énoncées et d'en apprécier ainsi l'authenticité.

BILAN ACTUEL CONCERNANT NOTRE ARCHIPEL :

On pourra sur le présent travail comptabiliser 99 espèces (représentées par au moins un taxon de variété), 6 variétés et 3 formes supplémentaires, 7 "species". Au total donc 115 taxons reconnus intéressants à collectionner.

Il est probable qu'à ce jour 4 ou 5 "species" visibles ici ou là sont à compter en plus des précédentes.

On notera par contre que 6 espèces prétendues locales ne figurent dans aucune de nos collections sous cette origine.

Par ailleurs *C. circumciscus* s'est dédoublé en donnant naissance à *C. hammatus* tandis que *C. nigropunctatus* changeait de nom et devenait *C. striolatus*.

Se souvenir également que *C. connectens* et *episcopus* sont à proscrire car erronnés, ainsi que *C. luteus, pennaceus, et tigrinus* qui n'ont jamais existé ici et qui peuvent induire en erreur ou prêter à confusion.

Inversement des taxons ont apparu ou réapparu, qui sont par conséquent à prendre en compte dans les collections :

C. articulatus, corallinus, exiguus, granum, nucleus, vayssetianus.

Ne pas oublier enfin que tout ceci représente la faune malacologique des Conidae susceptible d'être récoltée au-dessus de 80 mètres.

A vous donc de faire en sorte que cette liste soit modifiée, complétée, allongée... MERCI.

Conus arenatus 64,1 mm. Coll. et photo Prigent. ▶

ILLUSTRATIONS OF THE RECORDS :

Photos of local records can be seen in the following back issues of ROSSINIANA :

- N° 11 : *circumciscus, lamberti*.
- N° 14 : *distans, vexillum*.
- N° 15 : *sazanka*.
- N° 17 : *boeticus*.
- N° 19 : *epistomioides, gilvus, parvulus*.
- N° 20 : *frigidus, sugillatus* (under the name of *floridulus*).
- N° 22 : *Artoptus, chaldeus, coelinae, coronatus, ebraeus, emasciatius, geographus, hammatus* (under the name of *connectens*), *lienardi*, "magister", *crosseanus* "red form", *miliaris, parvatus, pertusus, striolatus* (under the name of *nigropunctatus*), *vayssetianus* (under the name of *optimus*).
- N° 23 : *terebra*.
- N° 24 : *circae* (under the name of *magus*), *oblongus* (under the name of *magnificus*), *omaria, tulipa*.
- N° 25 : *cabritii*.
- N° 26 : *ammiralis, virgo*
- N° 27 : "pointe parme", *sanguinolentus*
- N° 28 : *floccatus*
- N° 30 : *aulicus, rattus*.
- N° 31 : *acutangulus*, "mur de brique".
- N° 32 : *chenui, granum, mustelinus, nucleus*.

These illustrations allows to verify the reality of the stated sizes, and their authenticity.

ACTUAL BALANCE-SHEET CONCERNING OUR ARCHIPELAGO

After the present work, it will be possible to count 99 species (represented at least by taxon of variety), 6 varieties and 3 supplementary forms, 7 "species". A total of 115 taxa, such recognized interesting to collect.

It is likely that to this day 4 or 5 "species", visible here and there are to be counted in extra.

But you will notice that 6 species supposed to be collected locally, are not in this listing, and has not been found in our collections under this origin.

On an other hand, *C. circumciscus* gave birth to *C. hammatus* while *C. nigropunctatus* became *C. striolatus*.

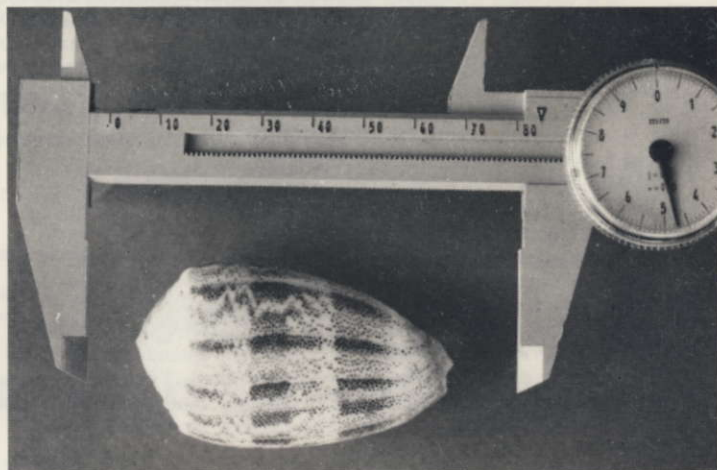
You also have to remember that *C. connectens* and *episcopus* have to be forbidden, because erroneous, so that *C. luteus, pennaceus* and *tigrinus* which never exist in our waters, and which can deceive or confuse.

In the opposite, taxa appeared or reappeared, which are to be counted in the collection :

C. articulatus, corallinus, exiguus, granum, nucleus, vayssetianus.

You have not to forget that this list represents the Conidae supposed to be collected in less than 80m.

I am always waiting for informations which will modify, complete or enlarge this list.....Thank in advance.



n°	TAXON		tail. N-C	tail. mond.	DETENTEUR	n° dans WALLS	OBSERVATIONS - REMARQUES - RECORDS
	sous-espèce v. = variété f. = forme	AUTEUR					
001	achatinus	Gmelin, 1791	65.5	80.8	GRONDIN	—	considéré par Walls comme une variation de <i>C. monachus</i> . Coomans et cs. le tiennent pour une espèce valide comme le font bien des collectionneurs. <i>Considered by Walls as a variation of C. monachus. Coomans and all consider it as a valid species, as do many collectors.</i>

002	acutangulus	Lamarck, 1810	31.4	32.0	TIRARD	060	hd	un seul exemplaire connu qui soit récolté en plongée au dessus de —80 m. Voir ROSSINIANA n° 31 p. 14 <i>Only one specimen collected by diving in less than 80 m. (Rossiniana n° 31, p. 14).</i>
003	ammiralis	Linne, 1758	90.9	90.9	LEVEQUE	085	hg	record "mondial". "World record".
004	arenatus arenatus	Hwass, 1792	68.8	83.8	JEANPIERRE	105	hd	Coomans et cs. ont inventorié 3 sous-espèces énumérées dans BASTERIA 43-1/3-p. 15/18 <i>Coomans and all have scheduled 3 sub-species. Basteria 43-1/3 p. 15-18.</i>
005	articulatus	Sowerby, 1873	—	—	—	112	bd	des exemplaires ont été dragués dans le lagon vers 40 m. D'autres sont certainement déjà dans des collections. <i>Some specimens have been dredged in the lagoon in 40 m. Others specimens are surely in some local collections.</i>
006	artoptus	Sowerby, 1838	58.3	79.	LEVEQUE	113	hg	souvent connu sous le nom de <i>C. spectabilis</i> <i>Often called C. spectabilis</i>
007	aulicus	Linne, 1758	158.5	161.5	FOLLENFANT	124	bd	C'est sa forme orangée qui à la suite du travail de Kohn, a repris le taxon de <i>C. auratus</i> usurpé un temps par l'actuel <i>C. auratinus</i> . <i>It is its orange form, which after the work of Kohn, recovered its taxon of C. auratus, usurped during a while by the actual C. auratinus.</i>
008	aureus	Hwass, 1792	68.9	68.9	anonyme	129	bg	record "mondial" aux mains d'un quidam disparu sans laisser d'adresse. "World record"
009	auricomus	Hwass, 1792	44.9	65.	GRAZIANI	132	hd	rare et plutôt petit dans nos eaux. Surtout ne pas écrire auricoNus comme le font certains. <i>Scarce and rather small in our waters.</i>
010	balteatus	Sowerby, 1833	41.5	41.5	GRAZIANI	141	hg	record "mondial". "World record"
011	bandanus bandanus	Hwass, 1792	123.9	150.0	DELEUZE	—	—	Walls considère celui-ci en synonymie avec <i>C. marmoreus</i> Coomans et cs. au contraire en font une espèce valide dans laquelle ils reconnaissent au moins 2 sous-espèces dont <i>C. crosseanus</i> <i>Walls considers it as a synonym of C. marmoreus. Coomans and all, on the other hand makes of it a valid species with two varieties at least, one of which is the following :</i>
012	bandanus crosseanus	Bernardi, 1861	—	—	—	—	—	voir à <i>C. crosseanus</i> . See <i>C. crosseanus</i>
013	betulinus	Linne, 1758	149.7	177.0	BERNICHON	157	hg	bien plus colorés en N.C. que sur cette illustration <i>More colourful in NC than on the photo.</i>
014	boeticus	Reeve, 1844	34.3	34.3	GRAZIANI	165	hg	Record "mondial". Il est probable au vu des travaux de Coomans et cs. qu'il s'agisse de <i>C. fultoni</i> qui est alors à considérer comme espèce valide. L'illustration de Walls ne correspond en effet pas tout à fait, surtout par la couleur. <i>"World record". After the works of Coomans and all, it is probably C. fultoni, which is considered as valid species. The illustration of Walls does not exactly corresponds because of its colour.</i>
015	bougei	Sowerby, 1907	26.7	26.7	anonyme	—	—	record "mondial". Voir ROSSINIANA n° 26 et 30. <i>"World record". See Rossiniana n° 26 and 30.</i>
016	bullatus	Linne, 1758	68.2	80.	DELEUZE	176	hg	—
017	cabritii	Bernardi, 1858	35.3	35.3	HAMEL	—	—	record "mondial". Aucune des illustrations de Walls ne correspond réellement à <i>C. cabritii</i> vrai. Voir ROSSINIANA n° 27 et 30. <i>"World record". Not any one Walls' illustrations really corresponds to the real C. cabritii. See Rossiniana n° 27 and 30.</i>
018	cabritii v. taylorianus	Smith, 1880	32.8	32.8	PODLEYSKA	180	hg	record "mondial". Voir ROSSINIANA n° 27 et 30. <i>"World record". See Rossiniana 27 and 30.</i>
019	canonicus	Hwass, 1792	67.7	69.9	CHIVOT	188	hg	voir à ce propos la photo de <i>C. condensus</i> dans notre n° 31. <i>C. tigrinus</i> , peut-être espèce différente, est réservé aux coquilles de l'Océan Indien. <i>About this, see the photo of C. condensus in n° 31. The taxon of C. tigrinus, may be a different species, is kept for Indian Ocean specimens.</i>
020	capitaneus	Linne, 1758	98.5	98.5	RENIER	192	hg	record "mondial". "World record".
021	catus	Hwass, 1792	45.5	51.5	PRIGENT	197	hd	très variable en couleur. <i>Very variable colorations.</i>
022	chaldeus	Röding, 1798	41.5	59.5	ESTIVAL	208	bd	—
023	chenui	Crosse, 1858	—	—	—	—	—	voir à <i>C. planorbis</i> . See <i>C. planorbis</i> .
024	cinereus	Hwass, 1792	—	—	—	—	—	aucune donnée concernant cette espèce ou confirmant sa présence en Calédonie n'a pu être obtenue, ce qui semble aller à l'encontre des propos de J-C. Estival (son livre p. 102). <i>Not any data about this species in N.C., even it is mentioned in Estival's book on page 102.</i>
025	circae	Sowerby, 1857	—	—	—	—	—	c'est notre intéressante variété de <i>C. magus</i> . Voir à ce taxon. <i>It is our interesting variety of C. magus. See at this taxon.</i>

026	circumactus	Iredale, 1929	—	—	—	—	d'après Coomans et cs. cette espèce n'est pas celle que l'on connaît habituellement sous ce nom. Par contre, elle est figurée dans Walls en page 240 en bas à droite. Telle quelle, ceci va satisfaire certains car celui-là est présent dans nos eaux. Mais alors que devient celui qui jusque là portait ce nom ? Voir à <i>C. hammatius</i> . Cf. BASTERIA n° : 48-6 p. 225. <i>According to Coomans and all this species is not the one usually known under this name. But it is represented in Walls on page 240 bottom right. This will satisfy certain, because it is present in our water. But what becomes the one which, until now, had this name ? See C. hammatius. BASTERIA n° 48 - 6 p. 225.</i>
027	circumciscus	Born, 1778	98.1	98.1	HAEFFNER	216 hg	record "mondial". "World record".
028	coccineus	Gmelin, 1791	48.4	61.7	LEVEQUE	228 hg	très souvent petits, striés et granulés en Calédonie. Parfois noirs. <i>Very often small and striated in N.C., sometimes black.</i>
029	coelinae	Crosse, 1858	117.6	127.7	CHIVOT	229 hd	
030	connectens	Adams, 1854	—	—	—	—	Coomans et cs. ne reconnaissent pas la validité de ce taxon (BASTERIA n° 48-6 p. 256). Voir à <i>C. hammatius</i> . <i>Coomans and all does not recognize the validity of this taxon (BASTERIA n° 48 - 6 p. 226). See C. hammatius.</i>
031	consors	Sowerby, 1833	89.7	118.0	DELEUZE	241 hd	
032	corallinus	Kiener, 1845	20.6	25.	AILLAUD	425 bd	plusieurs exemplaires récoltés, mais ces faits n'ont été portés à notre connaissance que tout récemment. A ne pas confondre avec <i>C. nucleus</i> . <i>Several specimens have been collected, but we know it only recently. Do not confuse with C. nucleus.</i>
033	coronatus	Gmelin, 1791	47.3	47.3	AILLAUD	245 hg	record "mondial". "World record".
034	crocatus	Lamarck, 1810	71.6	75.	GALVEZ	233 hd	transformé en <i>C. colubrinus</i> par Walls !! <i>Changed in C. colubrinus by Walls !!!</i>
035	crosseanus	Bernardi, 1861	—	—	—	—	Coomans et cs. en ont fait une sous-espèce de <i>C. bandanus</i> . L'étude faite dans ROSSINIANA n° 21 (oct. 83) ne semble pas incompatible avec ce point de vue. <i>Coomans and all has done of it a sub-species of C. bandanus. The study in ROSSINIANA n° 21 (oct. 83) is not incompatible with that point of view.</i>



Conus crosseanus normal et "rouge".
Coll. et photo Prigent.



De g. à d. par colonne : *C. corallinus*, *granum*, *nucleus*. A l'extrême droite : *C. tenuistriatus* juvénile.
Coll. et photo Prigent.

036	crosseanus dit "bâtard"	—	73.6	73.6	VERLAGUET	444 hg	record "mondial". Parfois appelé aussi "cône de Bourail" ou "cône rose" et même (!!) <i>C. caledonicus</i> . <i>"World record". Sometimes called "Bourail's cones" or "pink cones".</i>
037	crosseanus v. nigrescens	auctorum	78.2	78.2	PODLEYSKA	444 hg	record "mondial". Ne pas confondre avec <i>C. nigrescens</i> Sowerby, 1859. Voir ROSSINIANA n° 23 à ce sujet. <i>"World record". Do not confuse with C. nigrescens Sowerby, 1859. See ROSSINIANA n° 23 on this subject.</i>
038	crosseanus v. suffusus	Sowerby, 1870	70.9	70.9	DUBAN	444 bd	record "mondial". Ne pas confondre avec <i>C. noumeensis</i> Crosse, 1872 qui est la forme albinos "accidentelle" (mutative). Voir ROSSINIANA n° 31 à ce propos <i>"World record". Do not confuse with C. noumeensis Crosse, 1872 which is an albino form. ROSSINIANA n° 31.</i>

039	<i>crosseanus</i> f. <i>noumeensis</i>	Crosse, 1872	—	—	—	—	forme albinos mutative qui peut aussi bien survenir sur <i>C. crosseanus</i> v. <i>nigrescens</i> (ROSSINIANA n° 21 p. 11) que sur <i>C. crosseanus</i> f. "rouge" (ROSSINIANA n° 31) <i>Mutative albino form which can occur with C. crosseanus</i> v. <i>nigrescens</i> (ROSSINIANA n° 21 p. 11) as well as with <i>C. crosseanus</i> "red form" (ROSSINIANA n° 31).
040	<i>crosseanus</i> f. "rouge"	auctorum	78.2	78.2	DOITEAU	—	record "mondial". Forme mutative rare apparaissant dans les îlots du Sud. Voir ROSSINIANA n° 21 et 31. <i>A rare mutative form occurring in the South of N.C. (ROSSINIANA n° 21 and 31). "world record"</i> .
041	<i>cylindraceus</i>	Broderip, 1830	34.7	48.5	GOURAYEB	253 hg	
042	<i>decurtatus</i>	Dautzenberg, 1910	—	—	—	—	taxon masculinisé par Coomans et cs., mis pour <i>decurtata</i> variété de <i>C. magus</i> créée par Dautzenberg. Voir à <i>C. striolatus</i> nouveau nom de <i>C. nigropunctatus</i> . <i>Taxon masculinized by Coomans and all for decurtata, var. of C. magus created by Dautzenberg. See C. striolatus new name for C. nigropunctatus.</i>
043	<i>distans</i>	Hwass, 1792	133.2	134.6	DELEUZE	265 hd	
044	<i>ebraeus</i>	Linne, 1758	52.0	61.7	CHAUDET	415 bg	
045	<i>eburneus</i>	Hwass, 1792	68.8	78.8	ESTIVAL	276 hg	
046	<i>emaciatus</i>	Reeve, 1849	68.7	68.7	PREVOST	281 bd	record "mondial". "World record".
047	<i>episcopus</i>	Hwass, 1792	—	—	—	—	taxon généralement utilisé à tort pour <i>C. magnificus</i> . <i>Usually a wrong taxon for C. magnificus.</i>
048	<i>epistomioides</i>	Weinkauff, 1875	50.3	?	DETTNER	—	peut-être espèce valide ? Les avis sont partagés <i>May be valid species ?</i>
049	<i>exiguus</i>	Lamarck, 1810	33.5	33.5	PRIGENT	180 bd	record "mondial". Voir ROSSINIANA n° 27 et 30. <i>"World record". (ROSSINIANA n° 27 and 30).</i>
050	<i>figulinu</i> <i>figulinus</i>	Linne, 1758	117.7	121.0	BOUTIN	304 hg	Coomans et cs. reconnaissent 2 sous-espèces, l'autre étant <i>C. figulinus loroisi</i> . <i>Coomans and all recognize two sub-species. The second one being C. figulinus loroisi.</i>
051	<i>flavidus</i>	Lamarck, 1810	75.2	75.2	HAMEL	305 hg	record "mondial". "World record".
052	<i>floccatus</i>	Sowerby, 1838	79.0	79.0	GERBAULT	308 bg	record "mondial". "World record".
053	<i>floridulus</i>	Adams / Reeve, 1848	58.5	58.5	AILLAUD	481 bd	record "mondial". Considéré souvent comme synonyme ou comme sous-espèce de <i>C. muriculatus</i> . <i>"World record". Often considered as synonym or sub-species of C. muriculatus.</i>
054	<i>frigidus</i>	Reeve, 1848	51.6	56.	PRIGENT	309 bg	Habituellement plus clair que sur l'illustration. <i>Usually lighter than on this illustration.</i>
055	<i>fulgetrum</i>	Sowerby, 1834	—	—	—	312	aucune indication confirmant l'existence de cette espèce en Calédonie. Aucun spécimen récolté en Calédonie n'a été vu dans les collections locales. <i>Not any data confirming the existence of this species in N.C. Not any specimen collected in N.C. are in local collections.</i>
056	<i>generalis</i> <i>generalis</i>	Linne, 1767	90.5	104.0	LO	320 bg	d'après Coomans et cs. Il existe une autre sous-espèce dénommée <i>C. generalis blainvillii</i> Vignard, 1829. <i>After Coomans and all, it exists another sub-species called C. generalis blainvillii Vignard, 1829.</i>
057	<i>geographus</i>	Linne, 1758	166.4	166.4	LO	325 bg	record "mondial". "World record".
058	<i>gilvus</i>	Reeve, 1849	22.5	36 ?	ROBERT	328 bd	un seul exemplaire connu. Voir ROSSINIANA n° 19 avr. 83 <i>Only one specimen known from N.C. (ROSSINIANA n° 19, Av. 83)</i>
059	<i>glans</i>	Hwass, 1792	49.4	58.8	NAVEAU	332 hg	
060	<i>granum</i>	Röckel, 1985	30.0	31.1	PRIGENT	—	cette très nouvelle espèce était récoltée en N-C. sous l'appellation erronée de <i>C. luteus</i> ou <i>tenuistriatus</i> . Voir ROSSINIANA n° 32. <i>This very new species was collected in N.C. under the wrong name of C. luteus or tenuistriatus. See ROSSINIANA n° 32.</i>
061	<i>hammatus</i>	Bartsch/Rehder, 1943	64.4	75.0	DOITEAU	240 hd	voici l'un des cônes qui ont changé de taxon. Jusqu'ici connu comme <i>C. connectens</i> (Estival, p. 70) ou <i>circumactus</i> , ce dernier vocable étant réservé au spécimen figuré dans Walls p. 240 en bas à droite. Voir par ailleurs ROSSINIANA n° 32 et BASTERIA n° 48/6 p. 225. <i>Here is a cone which change of taxon. Until now it was known as C. connectens (Estival, p. 70) or circumactus, this last appellation being reserved for the specimen illustrated in Walls, P. 240, bottom right. Elsewhere see in ROSSINIANA n° 32 and Basteria n° 48/6 p. 225.</i>
062	<i>imperialis</i>	Linne, 1758	102.9	109.4	LAMBRE	369 bd	

063	kermadecensis	Iredale, 1913	—	—	—	—	ramené au rang de sous-espèce par Coomans et cs. (voir ROSSINIANA n° 29 p. 14 et 32 p. 10). place qu'il partage avec <i>C. tropicensis</i> dans l'espèce-mère <i>C. lischkeanus</i> Voir à ce nom. <i>Put back to the rank of sub-species by Coomans and all (ROSSINIANA n° 29 p. 14); position that it shares with C. tropicensis in the mother-species C. lischkeanus. See this name.</i>
064	lamberti	Sowerby, 1877	144.	144.	PIERSON	504 bd	un seul spécimen récolté vivant connu. Il faut faire un très gros effort pour l'accepter en tant que <i>C. nobilis</i> comme l'a fait Walls. Record "mondial" bien entendu. <i>Only one living specimen known. We have to make a great effort to consider it as C. nobilis, as does Walls. "World record" of course.</i>
065	legatus	Lamarck, 1810	44.5	61.4	anonyme	404 hg	
066	leopardus	Röding, 1798	193.	221.5	REVERCE	409 hg	
067	lienardi	Bernardi/Cr., 1861	62.6	62.6	GUILLOU	412 bg	record "mondial". "World record".
068	lischkeanus kermadecensis	Iredale, 1913	58.9	74.5	DOITEAU	392 bd	sous-espèce de <i>C. lischkeanus</i> Weinkauff, 1875 (voir à <i>C. kermadecensis</i>). <i>Sub-species of Lischkeanus Weinkauff, 1875</i>
069	litoglyphus	Hwass, 1792	57.8	75.6	GUILLOU	413 bg	
070	litteratus	Linne, 1758	150.5	170.0	JACQUOT	416 hd	
071	lividus	Hwass, 1792	68.1	80.8	ZUMELZU	417 bd	
072	luteus	Sowerby, 1833	—	—	—	—	il n'y a pas de <i>C. luteus</i> en Calédonie. Voir à <i>C. granum</i> , <i>nucleus</i> et <i>corallinus</i> . Voir ROSSINIANA n° 30 p. 12 et n° 32 p. 13 <i>No data for C. nucleus from N.C. See C. granum, nucleus and corallinus (Rossiniana n° 30, p. 12 and n° 32, p. 13.</i>



Papeete - Tahiti
Boîte postale 2209
Tél: 3.00.24
Télex: Toutair 316 FP

Transit Transport International

AEROPORT TAHITI FAAA B.P. 2209 Papeete
Tél: 3.00.48 - 3.00.24
Télex 316 FP

CORRESPONDANTS

AERIEN



AIR CAT
BP 10274
95704 ROISSY CDG CDX
Tél. (1) 48.62.60.30/48.06
Télex : 212987
Télécopieur : (1) 48.62.48.11

MARITIME



ASSOCIATION POUR LE TRANSIT ET LE TRANSPORT
B.P. 1207 76064 le Havre
Tel: (35) 268 126 Télex 190 829 F

Nouméa - N^{lle} Calédonie
Boîte postale 2379
Tél: 27.34.02
Telex : 038 NM

LE GROUPE CONCORDE



VOUS PROPOSE :

L'ECHEC A LA MALADIE
ET A L'ACCIDENT
AVEC LA GARANTIE :

NOUVELLE PROTECTION HOSPITALIERE

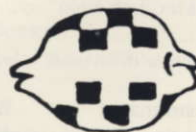
UN CONTRAT SUR MESURE

CONSULTEZ-NOUS : CENTRAL 1
27, rue de Sébastopol
Tél. 27.33.63

PHILLIP W. CLOVER

tel 707-796-6960

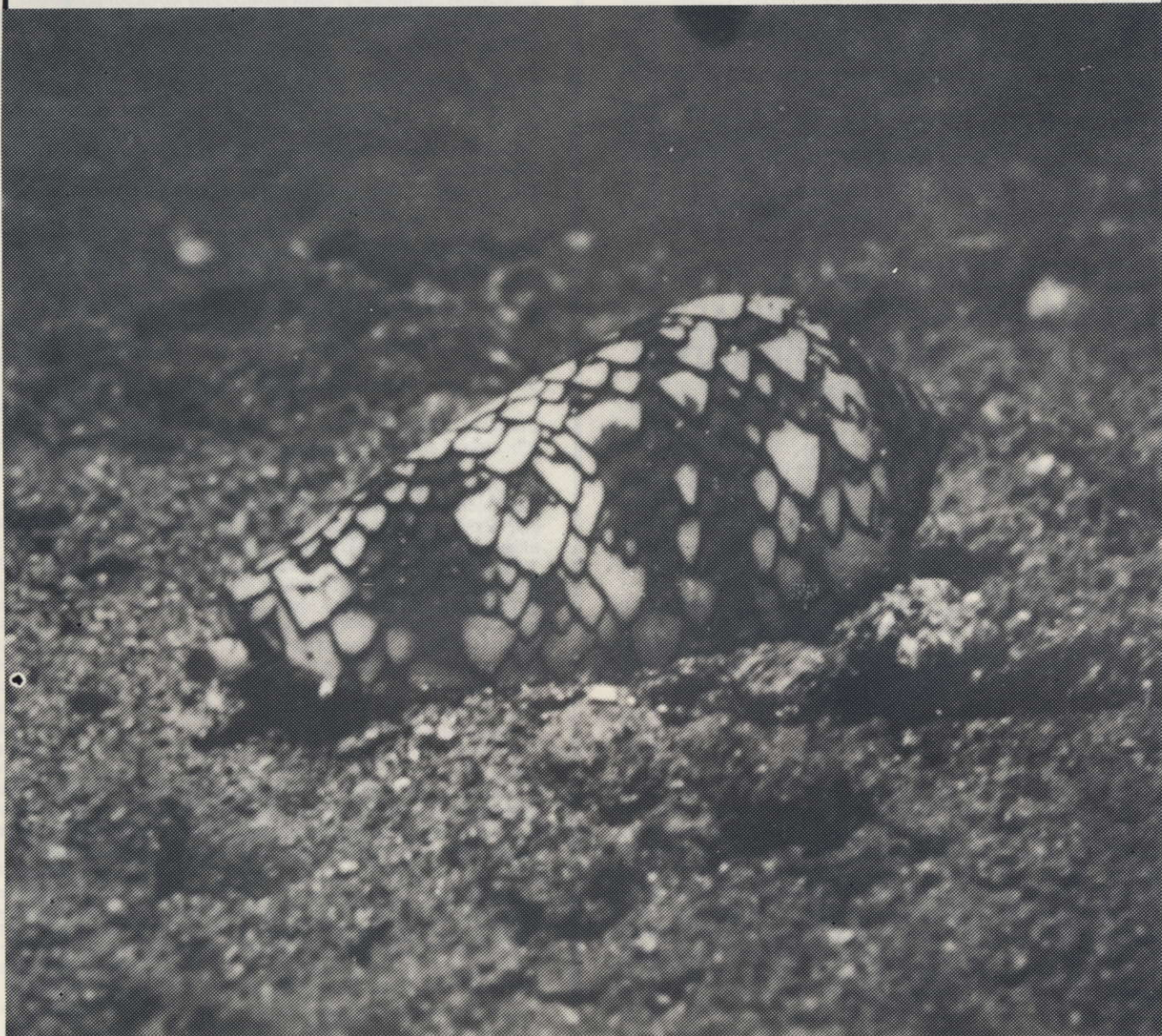
P.O. M.O. BOX 339
GLEN ELLEN
CALIF. 95442



DEALER IN WORLD WIDE
SPECIMEN SEASHELLS, SPECIALIZING IN
RARE CYPRAEA, CONUS, VOLUTA AND
MUREX. ALSO CURRENT AND OUT OF PRINT
SHELL BOOKS. FREE PRICE LISTS ON
REQUEST. MAIL ORDERS SINCE 1960

LE "COMPLEXE TEXTILE" OU AUTRES "TENT-MARKED CONES"

José LAUER



Note de l'éditeur

Nous avons le plaisir de vous présenter cette étude de José LAUER, qui étant donné son importance, paraîtra sur plusieurs numéros, pour une plus grande facilité pour le lecteur, ces articles se trouveront dans les pages centrales, avec une numérotation propre.

Cette publication ne fait pas double emploi avec le travail considérable de Bob da MOTTA, paru dans "LA CONCHIGLIA" ("THE SHELL"). En effet, un grand nombre de lecteurs de ROSSINIANA ne comprend pas l'anglais ou se sont pas abonnés à cette belle revue italienne.

Editor's note

We will present José LAUER's important study inside several bulletins. To make it easier for the reader, the articles will always be found in the central pages of ROSSINIANA, with a special numerotation.

This publication is not a double usage with Bob da MOTTA's considerable work which appeared in "LA CONCHIGLIA" ("THE SHELL"). In fact, a great deal of ROSSINIANA's readers do not understand english or are not subscribers to this beautiful italian magazine.

AVERTISSEMENT

Cette étude est le travail d'un "conchyliologue" amateur, artiste-peintre de son métier. Il ne se prétend ni parfait, ni définitif. Il est tout simplement né du besoin de l'auteur d'y voir plus clair pour la classification de sa propre collection, et ce faisant, d'approfondir un certain nombre de questions, de voir comment il pouvait être possible d'identifier un *Conus textile* un peu spécial parmi la forêt de noms ou de taxons disponibles. Et puis, de fil en aiguille, ce qui au début n'était que quelques notes, a pris corps, a enflé, a hanté des nuits et des nuits de travail ingrat, pour devenir l'étude que l'auteur vous propose ici.

Je tiens avant toute chose à remercier toutes les personnes qui par la communication de leurs collections, photos, documents, conseils, encouragements, savoir et serviabilité m'ont permis de mener cette étude à bien (ou à peu près). Elles seront remerciées nommément à la fin de ce travail.

Je voudrais aussi dire que, bien que remanié chaque fois qu'une donnée nouvelle pouvait infirmer ce qui était déjà rédigé, le texte qui va suivre sera sans doute appelé à être rectifié ou complété sur bien des points qui sont restés quelque peu obscurs, pour cause de connaissance insuffisante de matériel original, ou pour cause de grande rareté de certaines espèces, sous-espèces ou formes. Toute étude n'est que le reflet des connaissances du moment. Je me réserve donc le droit d'apporter tout amendement ultérieur si le besoin s'en fait sentir.

Néanmoins, telle qu'elle est, je pense que cette étude pourra apporter quelques éclaircissements au collectionneur, et, qui sait, avoir quelque utilité à des chercheurs plus chevronnés. C'est du moins mon plus grand souhait.

José Lauer, décembre 1985

CONTRIBUTION A UNE REVISION SYSTEMATIQUE DES CONIDAE DU "COMPLEXE TEXTILE" OU AUTRES "TENT-MARKED" CONES

INTRODUCTION

Avant de passer à l'étude proprement dite des différents taxa qui parsèment la littérature conchyliologique, il m'a paru indispensable d'examiner et parfois de redéfinir un certain nombre de concepts souvent dénommés par un vocabulaire disparate et dont la signification et l'emploi ne sont pas souvent clairs pour le commun des amateurs et collectionneurs.

Nous ne reviendrons cependant pas sur la classification générale du règne animal. Il nous paraît cependant utile de préciser qu'il s'agit ici du GENRE *Conus*. C'est au 19^e siècle particulièrement, que certains zoologistes, par souci d'affiner la notion de Genre, ont introduit la sub-division en Sous-Genres. Les Sous-Genres qui nous occupent ici sont essentiellement un nombre de trois : *Cylinder* Montfort, 1810, *Darioconus* et *Regiconus* Iredale, 1930. Cette sub-division sub-générique compte cependant de moins en moins d'adeptes parmi les zoologues contemporains qui lui reprochent un manque de souplesse et surtout le fait que beaucoup d'espèces semblent souvent se placer à cheval sur deux ou même plusieurs sous-Genres. Nous n'y ferons donc allusions qu'exceptionnellement dans la présente étude.

Le grand problème auquel tente de répondre cette étude est le problème de l'identification des espèces, sous-espèces, variétés et formes d'un groupe de Cônes que, faute de mieux, nous avons appelé "Complexe Textile" ou "tent-marked" Cônes, comme les dénomment les anglophones.

Pour tenter de résoudre ce problème, il nous faut auparavant aborder quelques notions FONDAMENTALES, qui, si elles ne sont pas, ou mal, comprises, risquent de fausser la compréhension de la présente étude :

Conchyliologie et Malacologie :

Le problème de l'identification des espèces est fort complexe, comme nous allons le voir. Il touche au domaine de deux sciences complémentaires : La conchyliologie et la malacologie. La conchyliologie est la partie des sciences naturelles qui étudie la coquille des mollusques testacés (ou porteurs de test = coquille) La malacologie est la discipline qui étudie les mollusques dans ce qu'ils ont de rapidement périssable : les parties "molles" ou l'animal proprement dit. La malacologie est donc une science essentiellement biologique, et de ce fait englobe la conchyliologie, ainsi que d'autres disciplines comme la bio-géographie, la zooneurologie, l'éthologie, l'écologie, etc, etc...

FOREWORD

The following study is the work of an amateur conchologist whose profession is, in fact, to be an artist painter. The need of it appeared simply while trying to classify my own collection, and to solve some questions, for example how a special *Conus textile* could be sorted from the wide range of available names. Then the first notes of the beginning have grown and become the study which follows.

First of all, I want to thank all the people, who helped me to accomplish it through their collections, photos, documents, advices, encouragement and kindness. Their names will appear at the end of the work.

I also want to point out that, even being already corrected as often as possible, the following text has yet to be completed or corrected without any doubt. Some points are still very obscure due to the lack of original material, or due to the rarity of some species, subspecies or forms. This study is only a survey of the knowledge of the moment. I also reserve myself the right to bring any further amendments if necessary.

Anyway, under the present form, it may bring some answers to the collector and, may be, some explanations to the specialist. At least, I hope so.

José LAUER, december 1985

SYSTEMATIC REVISION OF THE CONIDAE OF THE "TEXTILE OR "TENT-MARKED" COMPLEX" CONES

INTRODUCTION

Before beginning the study of the different taxa which strew the conchological literature, it seems useful to examine and to give a definition of some of the usual concepts which use and meaning are not always clear in amateurs and collectors minds.

However, we will not go back to the general classification of the animal kingdom. But it seems useful to underline that we are dealing with the GENUS *Conus*. It is during the 19th century that some zoologists introduced its division in sub-genera. We will consider here only three of them : *Cylinder* Montfort, 1810 ; *Darioconus* and *Regiconus* Iredale, 1930. This classification under the sub-generic level is less used by nowadays zoologists due to its lack of compliance, and mainly because many species seems to be placed in between two or even several sub-genera. It is the reason why we will only make rapid allusions to this classification in this study.

The main preoccupation in this study will be to find some solutions to the problem concerning the identification of species, subspecies, varieties and forms in a group of cones which has been called "the Textile complex" or "Tent-marked" cones.

Before trying to solve this problem we have to recall some fundamental notions which must be well understood before entering the study.

Conchology and Malacology :

The problem of identification of the species is very complex as we will see later. It reaches the field of two complementary sciences : Conchology and Malacology. The Conchology is the part of the Natural Sciences which studies the shell of test-bearing molluscs (the test being an another word for the shell). The Malacology studies the perishable parts or soft parts of the animal. The Malacology is essentially a biological science which, in fact, also includes the Conchology as well as other disciplines such as Bio-geography, Zooneurology, Ethology, Ecology etc, etc...

Systématique :

La classification des êtres vivants forme la systématique qui est basée sur une unité fondamentale : l'ESPACE, et sur la phylogénétique qui est la discipline qui étudie le mode de formation des espèces et leur évolution. Nous ne reviendrons pas sur les différentes subdivisions de cette classification zoologique, que l'on trouve dans chaque traité de zoologie ou de conchyliologie. Il nous suffit pour l'instant de savoir que, selon une hiérarchie ascendante, les espèces se regroupent en Genres, qui à leur tour se regroupent en FAMILLES (CONIDAE) etc...

Taxonomie :

du Grec : taxis (ordre) et onoma (nom), veut dire littéralement : discipline scientifique qui s'occupe spécialement des noms classificatoires, ou *taxa* (singulier : taxon), de leur formation, évolution, application etc... Ces taxa seront ici compris comme des noms qui désignent des espèces. A l'époque où une grande partie de ces noms ou taxa ont été créés, la définition de l'espèce (comme nous le verrons bientôt) reposait presque uniquement sur une différenciation d'ordre physique (morphologie), elle se trouvait confondue avec la systématique.

Par exemple : *Conus marmoreus* Linné était à la fois un taxon qui servait à distinguer ce cône d'un autre (par ex. *C. aulicus* L.) mais aussi qui établissait l'ESPECE *marmoreus*. Or la notion d'espèce a considérablement évolué depuis et l'exakte coïncidence du taxon pris comme nom distinctif avec le taxon pris comme nom indiquant un rang d'espèce, telle que celle-ci est envisagée aujourd'hui, est fortement remise en question, à tel point que nous sommes obligés de dissocier, en zoologie "moderne", la taxonomie de la systématique proprement dite.

A) La notion d'espèce

a) L'espèce

La définition de l'espèce est sans doute la cause essentielle de nombreux malentendus.

A cause de cet état de choses, et à cause du caractère *fondamental* de la définition de l'espèce nous allons essayer d'y voir un peu plus clair :

Espèce morphologique et espèce biologique : de Linné (1758) à la première moitié du 19^e siècle, en gros, la notion d'espèce (du moins pour ce qui concerne la conchyliologie) semblait fort simple : l'espèce était vue comme un ensemble d'individus (population) ayant des caractères physiques (morphologiques et chromatiques identiques) ou fortement voisins. Quand, à la faveur des grands voyages, furent découvertes de nombreuses variantes de ces "espèces" morphologiques, et qu'ainsi les frontières entre les espèces commencèrent à ne plus être aussi nettes, l'on fut obligé d'ensivager d'autres critères de distinction. Ainsi naquit peu à peu la conviction que la forme et les couleurs de la coquille ne pouvaient plus être suffisantes, mais qu'il fallait inclure des paramètres d'ordre biologique. L'on arriva ainsi à une conception malacologique basée essentiellement sur un critère de fécondité entre les individus de la même espèce, et de non-fécondité ou stérilité entre des individus d'espèces différentes ou même voisines. Cette notion de l'espèce a toujours cours aujourd'hui.

C'est ainsi que Mayr, en 1942, donna de l'espèce la définition suivante :

"L'espèce est composée de populations naturelles réellement ou potentiellement capables de se reproduire entre elles, et qui ne se reproduisent pas avec les groupes desquels celles-ci demeurent sexuellement isolés."

Cette définition a été affinée par Grassé (1966) : "L'espèce est un ensemble d'êtres vivants qui descendent les uns des autres, et chez lesquels les génotypes (Caractères héréditaires des individus qui dépendent des gènes, localisés sur les chromosomes) sont très voisins (d'où leurs ressemblances morphologiques, physiologiques et ethologiques (comportement, mœurs, nutrition etc...), et qui, dans des CONDITIONS STRICTEMENT NATURELLES, ne s'hybrident pas pour des raisons génétiques, anatomiques, ethologiques ou écologiques avec les êtres vivants de quelque autre groupe que ce soit."

Le concept de base de l'espèce repose donc sur la stérilité interspécifique ou la non-hybridation. Cependant cet "axiome" est à nuancer dans les faits :

— L'hybridation entre individus d'espèces différentes est parfaitement possible, mais ces hybrides (produits du croisement) sont généralement stériles. Exemple : le mulet (issu du croisement : âne - jument) ou le bardot (issu du croisement : cheval - ânesse) etc...

Systematic :

The classification of the living beings composes the systematic which is based upon a fundamental element : the SPECIES, and also upon the Phylogenetic which is the study of the formation and evolution of species. We will not approach the different subdivisions of this zoological classification that may be found in any treaty of Zoology or Conchology. It is enough to say for the moment that the species are grouped together in genera which, in their turn, form FAMILIES (CONIDAE) etc...

Taxonomy :

From the Greek : taxis (order) and onoma (name) literally means : scientific disciplin which deals with the classification names or *taxa* (or taxon when singular) used when studying their formation, evolution, application etc... These taxa will be here, understood as names representing a species. In the days where most of these names or taxa have been created, the definition of the species (as we will see later) was almost based only upon a physical differentiation (morphology) and was mingled with the systematic.

For example : *Conus marmoreus* Linnaeus was both a taxon which distinguished this cone from another (for example *C. aulicus* L. and the representation of the SPECIES *marmoreus*. Today, the notion of species has considerably evolved and the exact coincidence of the taxon as a distinctive name and the concept of the rank species is no more accepted, so that we are today forced to distinguish, in "modern" zoology, the taxonomy and the systematic.

A) The notion of species

a) The species

The definition of the species is without doubt the origin of many misunderstandings.

Considering the fundamental importance of the definition, we will try to clarify it :

Morphological and biological species : From Linnaeus (1758) to the first half of the 19th century, the notion of species (at least for the Conchology), was quite simple : The species was considered as a grouping of individuals (population) having in common identical or very close, physical characteristics (morphological or chromatic). When, by favour of the great voyages, many variants of these morphological "species" were discovered and the bounding between species becoming less and less clear, new criterion of distinction became necessary. Thus appeared slowly the conviction that the shape and the colour of the shell were not sufficient and that biological characteristics had to be also considered. Then comes up a malacological idea essentially based upon a breeding criterion for individuals of a same species while different or close species being non prolific or sterile. This notion of species is still in use today.

Thus in 1942, Mayr gave the following definition for the species :

"The species is composed of natural population which are able really or potentially to interbreed and which cannot breed with groups from which they are sexually isolated".

This definition was afined by Grassé (1966) : "The species is entire living beings which descend from one another, which have very close genotypes (hereditary characteristics of individuals depending from genes, localised on chromosomes), thus explaining their morphological, physiological or ethological resemblances (behaviour, nutrition, etc...) and which, in strictly natural conditions, do not interbreed for genetical, anatomical, ethological or ecological reasons with the living beings of any other group".

So, the basic concept of the species is based on the interspecific sterility or the non-hybridation. But this last sentence has to be discussed :

— Hybrids between individuals of different species may exist, but they are generally steriles. For example : the mule is a breed between a donkey and a mare, or the hinny between a horse and a she-ass. Etc...

— It happens that populations living in a same geographic area may slowly acquire characteristics gradually different to such a point that the interfecundity is no more possible. Thus, there is a potentially new species.

— Two populations known to be of the same species and in permanent sexual contact may produce only sterile male when crossed.

— Il arrive que des populations vivant dans la même aire géographique présentent, peu à peu, des caractères graduellement différents jusqu'au point où l'interfécondité n'est plus possible. Nous nous trouvons alors devant la formation d'une nouvelle espèce potentielle.

— Il peut arriver que deux populations, réputées pour être de la même espèce, et en contact sexuel permanent, ne produisent entre elles que des mâles stériles.

— Il semblerait que par des manipulations génétiques, l'on soit arrivé à hybrider des espèces réputées différentes, tout en assurant la fécondité nouvelle (notamment en ostréiculture à des fins gastronomiques ou de production perlière). Mais ces hybridations sont artificielles et ne correspondent plus au critère des conditions strictement naturelles de la définition de Grassé (v. ci-dessus).

Nous voyons donc la complexité de toutes ces données, et la complexité des connaissances que nous devons posséder pour décider si telle, ou telle population ou ensemble d'individus qui présentent des caractéristiques très voisines forment ou non des espèces à part entière (Espèces biologiques).

Malheureusement, en matière de gastéropodes, nos connaissances biologiques sont encore bien trop restreintes (la malacologie est une science toute récente) pour trancher et classer avec une certitude scientifique suffisante, dans le rang d'espèce, la plupart des "espèces" décrites comme telles dans le passé, ainsi que nombre de celles décrites presque journellement aujourd'hui.

Notion d'espèce taxonomique : Le propos de la présente étude n'est pas de distinguer ou de désigner les espèces du Genre *Conus* qui seraient biologiquement valables en tant que telles. Nous laisserons ce soin aux malacologues et aux biologistes. Nous nous limiterons à un plan purement taxonomique, et, si possible, détaché de toute connotation systématique.

Dans l'exemple que nous avons donné de *C. marmoreus* le nom *marmoreus* a :

1) dénommé un Cône en vue de le distinguer des autres.

2) attribué un rang d'espèce au sein de la hiérarchie taxonomique de l'époque, hiérarchie qui se confondait avec la taxonomie.

Nous avons vu pour quelles raisons j'estime qu'actuellement cette taxonomie devrait être séparée de la systématique (biologique) et être considérée comme essentiellement nomenclaturale (Nomenclature = système des noms scientifiques appliqués aux unités taxonomiques (taxa, sing. taxon) des animaux connus dans la nature. Code International de Nomenclature Zoologique, 1985, Art. I (a).)

Ainsi, quand dans cette étude il sera question d'espèce, il faudra comprendre ce vocabulaire comme désignant l'espèce taxonomique (ou nomenclaturale) en dehors de toute connotation biologique de ce terme.

Nota : Je suis intimement convaincu que les incompatibilités entre la classification systématique "classique", basée encore en grande partie sur des critères morphologiques de l'espèce, et les impératifs d'ordre biologique, ethnologique, phylogénétiques, etc... amèneront tôt au tard, sous peine de crise grave, due à une destabilisation générale du système classificatoire, à une refonte fondamentale de celui-ci, et à l'élaboration d'une systématique nouvelle. Il ne paraît pas exclu que dans cette nouvelle classification l'unité de base ne sera plus l'espèce, mais qu'elle soit choisie dans le rang actuellement classé infrasubspécifique (en-dessous de la sous-espèce) par exemple dans ce que nous nommons actuellement forme ou variété, et à quoi il faudra sans doute trouver un autre nom.

Fischer, en 1950 écrivait : "La notion d'espèce qui deviendrait sans doute bien plus claire si nous pouvions demander leur avis aux animaux intéressés, devient très compliquée chaque fois que nous devons, nous, donner un nom à l'animal." Ceci est peut-être une boutade, mais il n'empêche que les données coordonnées de disciplines scientifiques très diverses et souvent encore balbutiantes, finiront bien par parler en place de l'animal, et permettront une classification moins aléatoire.

b) La sous-espèce : la sous-espèce est un ensemble de populations, issues en principe de l'espèce mère, et qui par suite de migrations et de rencontres avec d'autres conditions écologiques, a acquis des caractéristiques propres, par suite de mini-mutations, distinctes de celles de l'espèce mère. Pour le reste les impératifs de reconnaissance d'une sous-espèce sont les mêmes que ceux de l'espèce, à deux exceptions près :

— Une sous-espèce ne peut occuper la même aire géographique restreinte que l'espèce. Ainsi par exemple *C. archiepiscopus* Hwass in Bruguière ne peut être considéré comme sous-espèce de *C. textile* Linné, les deux pouvant se récolter côte à côte, notamment à Madagascar. On dit alors qu'ils sont sympatriques. (Contraire : allopatric)

— Due to genetic manipulations, it has been possible to hybrid, the species known to be different which still are interfertile, so that new species are created (for oyster culture mainly). But these hybridations are artificial and thus we are no more in the natural conditions stated by Grassé. (See above).

After considering the complexity of these facts, we are faced with the amount of knowledge needed to decide whether closely-related populations represent two full rank species or not.

Unfortunately, speaking of gastropods, our knowledge is still restricted (Malacology being a rather young science) to separate with certainty the majority of "species" described in the past as well as in modern times.

Notion of taxonomic species :

The purpose of the present is not to sort biological "good species" among the others. We leave this job to malacologists and taxonomists. We will deal only at a taxonomic level and when possible, will not use systematic connotations.

In the example we gave on *C. marmoreus*, the name *marmoreus* has :

1) named a cone, in order to distinguish it from others.

2) attributed a rank of species in the taxonomic hierarchy of the epoch, hierarchy which was confused with taxonomy.

We already have seen for what reasons I estimate that actually this taxonomy should be separated from the systematic (biology) and essentially considered as nomenclatural (nomenclature system of scientific names used for taxonomic's unity (taxa, singular taxon) of animals known in the nature. I.C.Z.N., 1985, Art. I (a).)

So, when in this study we will speak of species, you will have to understand this vocable as designating the taxonomic species (or nomenclatural), without any biological connotation of this term.

Nota :

I am intimately convinced that incompatibilities between the "classic" systematic, still mainly based on the morphological criterion of the species, and the biological, ethnological, phylogenetical imperatives, will induce soon or later, under pain of serious crisis due to a general destabilisation of the classifying system, a fundamental correction of it, and to the elaboration of a new systematic. It is not excluded that in this new classification, the basic unit shall not be the species anymore, but that it will be chosen in the actual infra-specific rank (under the sub species), for example in what we call actually form or variety and for which it will be probably necessary to find another name.

In 1950, Fischer wrote that the notion of species which should surely become clearer if we could ask their advice to the concerned animals, becomes very complicated every time we have to name an animal. This may be a whim, but it is credible that coordinated data of very different and stuttering scientific disciplines, will finally speak for the animals, and will allow a less hazardous classification.

b) The sub species :

The sub species is a unity of populations, usually originating from the mother species, and which, due to migrations and encountering other ecological conditions, has acquired own characteristics after mini-mutations distincts of the one of the mother species. For the remainder, aknowledge imperatives of a sub-species are the same as those of the species, except for two things :

— A sub species cannot occupy the same restricted geographic area than the species. So, for example *C. archiepiscopus* Hwass in Bruguière cannot be considered as a subspecies of *C. textile*, as it is possible to collect both in the same area, mainly in Madagascar. In this case, they are sympatrics. (Contrary : allopatric).

— A sub-species can usually interbreed with the mother species, even if in the geographical reality, they don't encounter themselves.

We must point out that it is frequent to encounter intermediates between the species and the sub-species, under the form of local populations between which transitions are accomplished slowly.

c) Variety and form :

The specific name is the name attached to the species, the subspecific name is the one attached to the sub-species. The infraspecific name is the one attached to a variety or a form.

— Une sous-espèce est en principe interféconde avec l'espèce mère, bien que dans la réalité géographique elles ne se rencontrent pas.

Il est à noter qu'il est fréquent de rencontrer des variantes intermédiaires entre l'espèce et la sous-espèce, sous la forme de populations locales entre lesquelles les transitions s'effectuent lentement.

c) Variété et Forme. Le nom spécifique est le nom attribué à l'espèce, le nom subs spécifique est celui attribué à la sous-espèce, le nom infrasubspécifique celui que l'on attribue à une variété ou à une forme.

La sous-espèce est le dernier échelon de la nomenclature régi par les règles (ou articles) du Code International de Nomenclature Zoologique. (Dernière édition : Londres, Février 1985). Ce Code est l'ensemble des règles et lois qui régissent la taxonomie sur le plan international, et tout travail, description, nomination de types (voir plus loin) etc... qui n'y sont pas conformes sont considérés comme non valides. Le Code (Art. 45 (e)) laisse aux auteurs l'entière liberté et responsabilité d'une nomenclature infrasubspécifique. Certains ont voulu extrapoler cette position de l'Union Internationale des Sciences Biologiques (qui est l'instigatrice du Code, sous l'égide de la Commission Internationale de Nomenclature Zoologique (CINZ)), en considérant toute nomenclature infrasubspécifique comme non scientifique. Il n'en est rien, le Code reconnaissant par ailleurs le bien fondé d'une telle nomenclature. (Art. 45 (f) et g).

D'autres ont estimé que les taxa infrasubspécifiques, n'étant pas régis ou réglementés par le Code, n'étaient pas "protégés", c'est-à-dire que si un auteur X décrit une nouvelle forme ou variété d'une espèce, rien n'empêchera un auteur Y de décrire par la suite cette forme ou variété sous un autre nom. Mais tout ceci n'est que simple question d'éthique ou de "déontologie". Il m'apparaît cependant, pour éviter les contestations, nécessaire que le Code inclut un jour ou l'autre les taxa infrasubspécifiques dans sa réglementation. En effet, il apparaît que c'est le manque de "sécurité" de tels taxa, et surtout, semble-t-il, la peur de voir un taxon où leur nom est attaché en tant que "découvreur" être remis

en question, qui pousse bon nombre de "spécialistes" à décrire à tour de bras des espèces nouvelles, qui ne sont, la plupart du temps que des formes ou des variantes d'espèces déjà connues.

Pour la désignation de noms infrasubspécifiques l'on a longtemps utilisé le terme de "variété". La tendance actuelle est à l'emploi du terme de "forme" (forma en latin). C'est la terminologie employée par Coomans, Moolenbeek et Wils, pour leur travail de révision des Conidae, en cours.

Pour les malacologues (ou du moins certains d'entre eux) une nomenclature infrasubspécifique ne semble pas primordiale. En effet, pour eux, les espèces sont considérées comme monotypiques (c.a.d. dont les caractéristiques morphologiques et chromatiques sont identiques, quelle que soit l'ère géographique de leur récolte.), ou comme polytypiques (c.a.d. que l'on peut diviser en sous-espèces).

De même, les espèces ou sous-espèces peuvent comporter des variations d'une population à l'autre, ou même à l'intérieur d'une même population. On les appelle alors : polymorphiques, et l'on parle de "variabilité" de l'espèce.

Pour le conchyliologue et le collectionneur, les problèmes ne se posent pas de la même façon. Pour eux, le besoin se fait sentir d'affiner la classification par une nomenclature universellement reconnue. Si pour le malacologue *C. inscriptus* Reeve, *C. inscriptus f. keatii* Sowerby ii, *C. inscriptus f. cuneiformis* Smith, *C. inscriptus f. adenensis* E.A. Smith *C. inscriptus f. maculospira* Pilsbry et Johnson, ne sont que des aspects de la variabilité de l'espèce *inscriptus*, il n'en est pas de même pour le conchyliologue et le collectionneur, qui s'intéressent aux différences morphologiques, aux différences de répartition géographique, mais aussi aux valeurs à l'échange ou à l'achat de ces différentes formes, plus ou moins rares. Il paraît donc essentiel qu'une nomenclature zoologique digne de ce nom doive pouvoir rendre compte de cette extrême diversité des espèces vivantes.

Ceci étant exposé, se pose la question : variété ou forme ? Il est indéniable que le mot "variété" est à peu près vide de contenu scientifique et de rigueur, car il sous-entend une notion de variance, de non stabilité. C'est pourquoi certains auteurs contemporains lui préfèrent le terme de "forme", qui implique un concept de stabilité. C'est ce terme que nous emploierons tout au long de cette étude. Les "variétés" dont nous mettons la permanence des caractéristiques et la stabilité évolutive en doute seront appelées "variantes" (abrév. : vrte), ainsi seront appelées "variantes" toutes variations individuelles, ou qui ne nous apparaissent que comme accidentelles.

The sub-species is the last step of the nomenclature ruled by the I.C.Z.N. (last edition : London, feb. 1985). This code is the unity of rules and laws which rules the international taxonomy, and any work, description, nomination of types (see later) which are not conform is not considered as valid. The Code (Art. 45 (e)), lets the author the entire liberty and responsibility of a infrasubspecific nomenclature. Some wanted to extrapolate this position of the International Union of Biological Sciences, under the protection of the I.C.Z.N., in considering any infrasubspecific nomenclature as not scientific. Nothing of the kind, the Code recognizing elsewhere such a nomenclature (Art. 45 (f) and (g)). Others has considered that infrasubspecific taxa being not ruled or regulated by the Code, were not "protected", that means that if an author X describes a new form or variety of a species, nothing will prevent an author Y to describe later this same form or variety under another name. But this is only a question of ethic or of "deontology". Anyway, to avoid contestations, it seems to me necessary that the Code, from one day to the next includes the infra-specific taxa in its relementation. Indeed, it appears that it is the lack of "security" of such taxa, and also mainly the apprehension to see a taxon with their own name given as the "discoverer", being recalled in question, that incites several "specialists" to describe new species with all one's might, which most of the time are only forms or varieties of already known species.

To designate, infraspecific names, it has been used during a long time the term of "variety". The actual tendency uses the term "form" (forma in latin). It is the terminology employed by Coomans, Moolenbeek and Wils in their actual work.

For Malacologists (at least for some of them) a infra-subspecific nomenclature does not seem to be of prime importance. As a matter of fact, they consider the species as monotypical (i.e. in which morphological and chromatical characteristics are identical, in any geographical area in which they are collected), or as polytypicals (i.e. that they can be divided in sub-species). In the same way, species or sub-species can show variations in different populations or even inside a same population. Then, they are called : polymorphics and it is spoken of the "variability" of the species.

For Concologists and collectors, the problems are not the same. They need a refined classification in a universally recognized nomenclature. If for malacologists, *C. inscriptus* reeve, *C. inscriptus f. keatii* Sowerby ii, *C. inscriptus f. cuneiformis* Smith, *C. inscriptus f. adenensis* E.A. Smith, *C. inscriptus f. maculospira* Pilsbry and Johnson, are only aspects of the variability of the species *C. inscriptus*, it is different for the conchologist and the collector who are interested by morphological difference, range differences, but also by selling or exchanging rates of these different forms, more or less rare. Then, it appears essential that a worthy reputed zoological nomenclature, must account to this extreme diversity of living species.

This being stated, the question is : variety or form ? It is sure that the word "variety" lacks scientific contents and of precision, it hints a variancy notion and not a stability one. That is why some contemporaneous authors prefer to use the term "form", which implicate the notion of stability. We will employ this term all along this study. The "varieties" for which we will call in question the constant characteristics and the evolutive stability, will be called "variants" (vrte). Then, will be called "variants" every individual variations, or variations which appear as accidental.

B) The taxonomy

The taxon is the scientific term under which is described a living being. For the genus *Conus* we have about 4,000 taxa to describe about 600 species ! This excessive amount of taxa is due to several factors :

- Misappreciation of former descriptions.
- Lack of diffusion of scientific articles (mainly in the 18th and 19th centuries).
- Often, lack of holotypes, paratypes or syntypes.
- Errors in the identification of already known species.
- Confusion between species and variety or form, or even variant.
- Etc...

It is then evident that, on these 4,000 taxa, 3,400 at least are synonyms, or "forms", or "variants".

B) LA TAXONOMIE

Le taxon est l'appellation scientifique sous laquelle est décrit tout être vivant. Pour le genre *Conus*, nous disposons d'environ 4000 taxa pour décrire environ 600 espèces ! Cette pléthore de taxa est due à plusieurs facteurs :

- méconnaissance des descriptions antérieures
- manque de diffusion des ouvrages et articles scientifiques (surtout aux 18^e et 19^e siècles)
- absence assez fréquente des holotypes, paratypes ou syntypes
- erreurs d'identification des espèces déjà décrites
- confusions entre espèce et variété ou forme voire même variante
- etc....

Il est donc évident que sur ces 4000 taxa, 3400 au moins sont des synonymes, ou des "formes" ou "variantes".

a) Synonymes

Nous distinguerons deux sortes de synonymes :

Synonyme direct : il y a synonymie directe quand deux auteurs décrivent sous deux noms différents la coquille d'une même espèce, identifiée par le même type (Holotype, Lectotype, Paratype etc... voir plus loin.)

Synonyme indirect (ou subjectif) : il y a synonymie indirecte quand deux auteurs ou le même auteur décrivent sous deux noms différents une espèce identifiée comme telle et un sous-espèce, variété, forme ou variante de cette espèce.

Dans le premier cas ce sera la dénomination et la description la plus ancienne qui sera reconnue comme valide (Loi d'antériorité), le taxon le plus récent devenant caduc.

Dans le second cas, le deuxième taxon sera conservé comme sous-espèce, forme ou variante.

b) Homonymie

Il y a homonymie quand deux espèces différentes dans le même genre portent le même nom. Ex. : *C. gloria maris* Chemnitz, 1777 et *C. gloria maris* Perry 1811. Dans ce cas également prévaut la loi d'antériorité, et le coquillage doit être rebaptisé s'il n'a déjà un synonyme utilisable.

c) Nomen novum

Ce terme qui veut dire nom nouveau ou appellation nouvelle est utilisé par un auteur quand il veut spécifier qu'un taxon émis par lui ou par un de ses prédécesseurs et qui ne peut être validé pour diverses raisons (synonymie, homonymie, manquement à la règle binominale de Linné, manque de description, de publication etc...) L'auteur prévient, par cette ajout, qu'il s'agit d'une réappellation ou d'une rectification.

d) Nomen dubium

Le terme de nomen dubium (nom douteux) est employé lors des révisions taxonomiques quand il s'avère absolument impossible de reconnaître, dans la description originale ou l'illustration qui l'accompagne, une espèce déterminée. Il est surtout utilisé en cas de carence ou d'insuffisance de description. La classification en nomen dubium doit être proposée à la CINZ qui statue de sa recevabilité. (Ex. : *Conus clavus* Linné, 1758)

e) Nomen nudum

Quand un auteur rencontre une espèce qu'il croit nouvelle et non encore décrite, il emploie parfois l'expression "nomen nudum" apposée après le nom provisoire proposé pour la nouvelle espèce, en attendant que celle-ci soit décrite. Ce procédé est à proscrire et n'est plus admis par la CINZ. Exemple : *Conus magister*, nomen nudum. La CINZ préconise l'emploi du terme "species".

f) Species

On emploie le terme "species" (*Conus species* pour les cônes) lorsque l'on se trouve en présence d'un cône (ou de tout autre genre) qui apparaît comme n'ayant jamais été décrit ou comme ne pouvant pas être d'une façon certaine rattaché à une espèce décrite. En général le terme *Conus species* est utilisé dans l'attente d'une dénomination et d'une étude et description en cours ou projetés.

C) L'IDENTIFICATION

Nous rencontrons souvent dans la littérature conchyliologique les termes "vrai cône X" ou "faux cône Z". Dans l'esprit des auteurs qui emploient cette terminologie discutable, cela veut dire que le "vrai" est celui qui peut être identifié avec la coquille qui a servi de modèle à l'auteur de la description originale. Cette coquille est appelée holotype. Pour ce qui est du "faux", il est sous-entendu que la coquille ne peut être identifiée avec l'holotype.

a) Synonyms

We will distinguish two kinds of synonyms :

Direct synonym : one can speak of direct synonymy when two authors describe, under two different names, a shell of the same species, identified by a same type (holotype, lectotype, paratype, etc... see later).

Indirect synonym : (or subjective) one can speak of indirect synonymy when two authors, or the same author, describe under two different names a such identified species and a subspecies, variety, form or variant of this same species.

b) Homonymy

We can speak of homonymy when two species in the same genus have the same name. Ex. : *C. gloria maris* Chemnitz, 1777 and *C. gloria maris* Perry, 1811. In this case, also prevails the principle of priority and the second shell must be renamed if it has not yet an available synonym.

c) Nomen novum

This term which means new name or new appellation, is used by an author when he wants to point out that a taxon put in circulation by himself or by a predecessor, cannot be validated for several reasons (synonymy, homonymy, lack to the Linnaeus binominal rule, lack of description, publication etc...). The author advises by this mention that it is a new appellation or a rectification.

d) Nomen dubium

The term nomen dubium (dubious name) is employed in taxonomic revisions when it is absolutely impossible to recognize in the original description or in the illustration accompanying it, a determined species. It is mainly used in case of lack or insufficiency of description. The classification in nomen dubium must be proposed to the I.C.Z.N. which will statute upon its recevability. (Ex. : *Conus clavus* Linné, 1758).

e) Nomen nudum

When an author encounters a species which he thinks new or not yet described, he employs sometimes the expression "nomen nudum" after the proposed name for the new species, waiting the description of this last. This proceeding must not be used, and is no more admitted by the I.C.Z.N. (Ex. : *Conus magister* nomen nudum). I.C.Z.N. preconize to use the term "species".

f) Species

The term "species" (*Conus species* for cone shells) is used when we have a cone (or any genera) which appears as never been yet described, or which cannot be certainly attached to a descibed species. Generally the term *Conus species* is used when waiting a denomination, a planned description or study.

c) Identification

We often encounter in the conchological, litterature the term "real cone" "X" or "false cone Z". In the authors' mind who employs this disputable terminology, it means that the "real" is the one which can be identified with the shell which has served as a type in the original description of the author. This shell is called holotype. About the "false" one, it is understood that the shell cannot be identified with the holotype.

Here we can see the importance of these "original" shells which are named "types". Nevertheless, these types can be of different kind :

a) Holotype

The holotype is the shell which served to determinate the described species, the "model". It has an absolute authority and serves as "standard". Unfortunately, it does not always exist, either because it has been destroyed, lost or stolen, or because it was impossible to recognize it certainly between other types of the same species coming from the author's collection.

Nous voyons ici l'importance de ces coquilles "originales" que l'on nomme des "types". Cependant, ces types peuvent être de différente nature :

a) Holotype

L'Holotype est la coquille qui sert à l'auteur pour déterminer l'espèce décrite, le "modèle". Il a autorité absolue, et sert en sorte d'"étalon" comme le fameux mètre de Sèvres. Malheureusement il n'existe pas toujours, soit qu'il ait été détruit, perdu ou volé, ou qu'il ait été impossible de le reconnaître d'une façon certaine parmi d'autres types de la même espèce et provenant de la collection de l'auteur.

b) Lectotype : dans le cas d'absence d'Holotype, l'auteur d'une révision peut désigner un Lectotype, parmi les types faisant partie de la série de l'auteur de la description originale. Le lectotype possède la même autorité que l'holotype.

c) Paratype : Si l'auteur original a désigné un Holotype, ou si un Holotype a été désigné par la suite, les autres exemplaires faisant partie de la série de l'auteur sont appelés paratypes.

d) Syntypes : quand l'auteur original n'a pas désigné d'holotype, et que sa description est basée sur un ensemble d'exemplaires et non sur un exemplaire unique, ceux-ci sont appelés syntypes. Le lectotype doit être choisi parmi les syntypes.

e) Paralectotype : après désignation d'un lectotype parmi la série d'exemplaires ayant appartenus à l'auteur original, les exemplaires restants sont appelés paralectotypes.

f) Neotype : en cas d'absence de tout type (Holotype syntype, lectotype, etc...), dans le but de stabiliser la nomenclature et dans le cadre d'un travail de révision, un auteur peut désigner un spécimen comme néotype. Ce néotype doit obéir à certaines règles : correspondre parfaitement aux descriptions et illustrations ou références de l'espèce qu'il doit représenter, et être, si possible de la même localité-type que celle mentionnée par le premier auteur.

g) les termes allotype, cotype, genotype, topotype et hypotype sont soit : non réglementés par le Code, soit : non reconnus par celui-ci, soit non mentionnés (hypotype).

Nota : Il arrive que certains auteurs (Kohn) d'une révision désignent des gravures ou illustrations comme représentatives du lectotype, ou même comme lectotype tout court. Ces gravures sont choisies avec soin dans la littérature antérieure au descripteur si celui-ci a désigné la gravure comme représentative de son espèce, dans la littérature contemporaine au descripteur, si l'espèce a été illustrée avec certitude par un autre auteur, dans la littérature postérieure si celle-ci a représenté d'une façon formelle une coquille de l'espèce ayant appartenus à la collection du descripteur. Cela peut être également le cas pour l'holotype, si celui-ci a été perdu par la suite. Ces gravures ont alors valeur d'holotype ou de lectotype.

VALIDITE DES TAXA

Le Code Int. Nom. Zool., dans l'article 3 de son édition de 1961 (1^{re} édition), précisait que toutes les espèces décrites par Linné doivent être considérées comme :

- 1) valides
- 2) nomina dubia (pluriel de nomen dubium)

Le Code précisait également que toutes les espèces et les taxa qui les désignent, décrits après Linné doivent être considérés :

- 1) soit valides
- 2) soit synonymes des espèces de Linné
- 3) soit nomina dubia.

Les critères de validité émis par la CINZ sont les suivants :

- que le taxon soit conforme à la règle binominale (genre et espèce) de Linné
- qu'il soit rédigé en Latin ou latinisé
- qu'il soit accompagné d'une description aussi précise que possible, comportant mesures, origines, comparaison avec les espèces les plus voisines,
- qu'il soit accompagné de documents iconographiques gravés, dessinés ou photographiés
- qu'il soit publié dans une parution de caractère scientifique ayant une large diffusion et reconnue pour son sérieux.

La CINZ recommande de même que le ou les types ayant servi à la description originale soient déposés dans une collection publique (Musée) ou privée facilement accessible. A notre avis, cela devrait faire partie des conditions de validation, car nous avons vu ci-dessus l'importance de l'accès aux coquilles de référence que sont holotypes, lectotypes et autres types.

b) Lectotype

When the holotype is missing, the author of a revision can designate a lectotype between the types in the author's collection of the original description. The lectotype has the same authority than the holotype.

c) Paratype

If the original author has fixed an holotype, or if an holotype has been fixed later, the other specimens taking part of the author's series are called paratypes.

d) Syntype

If the original author has not fixed an holotype, and that his description is based on a whole of specimens and not only on one, all of them are called syntypes. The lectotype must be chosen in one of them.

e) Paralectotype

After designating a lectotype in the specimens of the original author's collection, the remaining species are called paralectotypes.

f) Neotype

If there is not any type (holotype, syntype, lectotype etc...) in the aim of stabilizing the nomenclature and in a revision's work, an author can designate a specimen as neotype. This neotype must answer to certain rules: to perfectly correspond to the descriptions, illustrations or references of the species it is representing and be, if possible, from the same locality with the one mentioned by the first author.

g) The terms

Allotype, cotype, genotype, topotype, hypotype are either ruled by the Code, either not recognized by it, or even not mentioned (hypotype).

Nota : It happens that some authors of a revision (Kohn) designate some illustrations or engravings, as representatives of the lectotypes, or even as lectotype. These engravings are carefully chosen in the former literature when the describer has designated the engraving as representative of this species, and in the contemporary literature if the species has been illustrated with certainty by an other author, in the posterior literature if it has been represented in a precise manner a shell of the species which was in describer's collection. This can also be the case for the holotype, if it has been lost later. Then, these engravings have the same authority as the holotype or the lectotype.

VALIDITY OF THE TAXA

In the article 3 of its first edition (1961), the I.C.Z.N. pointed out that all the species described by Linnaeus must be considered as :

- 1) valids.
- 2) Nomina dubia (plural of nomen dubium).

The Code also pointed out that all the species and the taxa which name them, described after Linnaeus must be considered as :

- 1) Either valids.
- 2) Either synonyms with Linnaeus's species.
- 3) Or nomina dubia.

The validity criterions fixed by the I.C.Z.N. are the following :

- The taxon must be conform with the Linnaeus'binominal rule (genus and species).
- It must be written in latin or latinized.
- It must be accompanied by a description as precise as possible, including measures, origins, comparison with the nearest species.
- It must be accompanied by impressed, drawn or photographed iconographic documents.
- It must be published in a scientific bulletin, largely broadcasted and known for its seriousness.

I.C.Z.N. also recommends that the type or several ones which serve for the original description are deposited either in a public collection (Museum) or a private one easily accessible. In our opinion, those things must be part of the conditions of validation, because we already have seen the importance of the accesibility of reference shells which are holotypes, lectotypes and other types.

NON-VALIDITE ou INVALIDITE des TAXA :

- Un taxon est considéré comme non-valide ou invalide quand :
- La règle bi-nominale latine de Linné n'est pas respectée
 - ce taxon possède un homonyme antérieur valide, si toutefois celui-ci appartient au même genre. Par exemple *Cypraea cervus* Linné et *Conus cervus* Lamarck n'entrent pas en homonymie taxonomique, puisqu'il s'agit de genres différents.
 - un taxon d'espèce est basé sur une forme juvénile, anormale ou accidentelle d'une autre espèce connue ou sur un hybride. (ex : *C. oblongus* Fenaux, 1942)
 - un taxon est donné comme taxon d'espèce alors qu'il est démontré qu'il ne désigne qu'une sous-espèce, variété ou forme d'une espèce connue. Il doit alors être amendé et rejoindre le rang qui lui est propre. Ex : *C. vicarius* Linné doit être reçu comme *C. ammiralis* f. *vicarius* Linné.
 - les règles de publication (voir ci-dessus) ne sont pas respectées.

SCHEMA de l'ETUDE

J'ai voulu, dans cette étude, passer en revue tous les taxa disponibles pour désigner des espèces, sous-espèces, formes et variantes pouvant appartenir au complexe textile. Pour ceci j'ai préféré, par commodité, et aussi pour une consultation plus aisée des taxa adopter une énumération alphabétique. Pour les mêmes raisons, j'ai divisé mon étude en deux parties, la première consacrée au groupe textile proprement dit et aux cônes habituellement classés dans le sous-genre *Cylinder* Montfort 1810, ainsi qu'à ceux que j'estime devoir y être rattachés. La deuxième partie sera consacrée aux cônes habituellement classés dans les sous-genres *Darioconus* et *Regiconus* Iredale 1930 et aux autres "Tent Marked" cones.

Chaque taxon est répertorié par ce que j'appellerai son "terme nominateur", c'est-à-dire celui qui permet de le distinguer des autres.

Afin de spécifier le rang que nous attribuons à ces taxa, nous avons utilisé trois caractères différents :

- en italique grasse : tous les taxa auxquels nous attribuons le statut d'espèce (au moins sur le plan taxonomique.)
- en italiques maigres : les taxa appartenant à des sous-espèces ou à des formes qui paraissent suffisamment stabilisées et représentatives de populations importantes.
- en italiques maigres plus petits : Les taxa douteux, ceux que je considère comme des variations individuelles de couleurs, ou ceux qui ne font partie que de la variabilité naturelle de certaines espèces.

Un tableau récapitulatif sera dressé en fin de chacune des deux parties, qui résumera le statut qui, à mon avis, devrait échoir à chaque taxon.

VOCABULAIRE DESCRIPTIF :

Devant l'incroyable variabilité des vocabulaires descriptifs utilisés d'un auteur à l'autre, j'ai préféré, sous forme de schémas, préciser le vocabulaire que j'emploierai pour la description des coquilles, pour qu'il n'y ait pas de doute possible quant à la signification précise de chaque mot :

NON-VALIDITY OR INVALIDITY OF THE TAXA

A taxon is considered as non-valid or invalid when :

- The Linnaeus latin binominal rule is not respected.
 - This taxon has an anterior valid synonym (principle of priority).
 - This taxon has an anterior valid homonym, of course if it belongs to the same genus.
- For example : *Cypraea cervus* Linnaeus and *Conus cervus* Lamarck are not taxonomic homonyms as they belong to two different genus.
- A species' taxon is based on a juvenile, accidental or anormal form of another known form or on an hybrid (Ex : *Conus oblongus* Fenaux, 1942).
 - A taxon is given as species' taxon whereas it is demonstrated that it only designates a subspecies form or variety of an already known species. It must then be amended and put back to its proper rank. Ex : *C. vicarius* Linnaeus must be named as *C. ammiralis* f. *vicarius* Linnaeus.
 - Publishing rules are not respected (see before).

DIAGRAM OF THE STUDY

In this study, I wanted to survey all the available taxa used to designate the species, subspecies, forms and variants belonging to the textile complex. For more facility and also for a more easier consultation of the taxa, I used the alphabetical enumeration. For the same reasons, I have divided my study in two parts, the first one devoted to the properly so called textile group and to the cones usually classed in the sub-genera *Cylinder* Montfort, 1810, and to those I estimate should be connected to it. The second part will be devoted to the cones usually classed in the sub-genera *Darioconus* and *Regiconus* Iredale, 1930 and to the other "tent marked" cones.

Each taxon is indexed by what I will call its "nominator term", that means the one which permits to distinguish it from others.

In order to point out the rank that we attribute to these taxa, we have used the three following characters :

- In thick italic : all the taxa to which we will attribute the statute of species (at least on a taxonomic way).

- In thin italic : taxa belonging to subspecies or forms which appears as stabilized and representative enough of important populations.

- In smaller thin italic : dubious taxa, those that I consider as individual variations of colour, or those which are only a part of the natural variability of certain species.

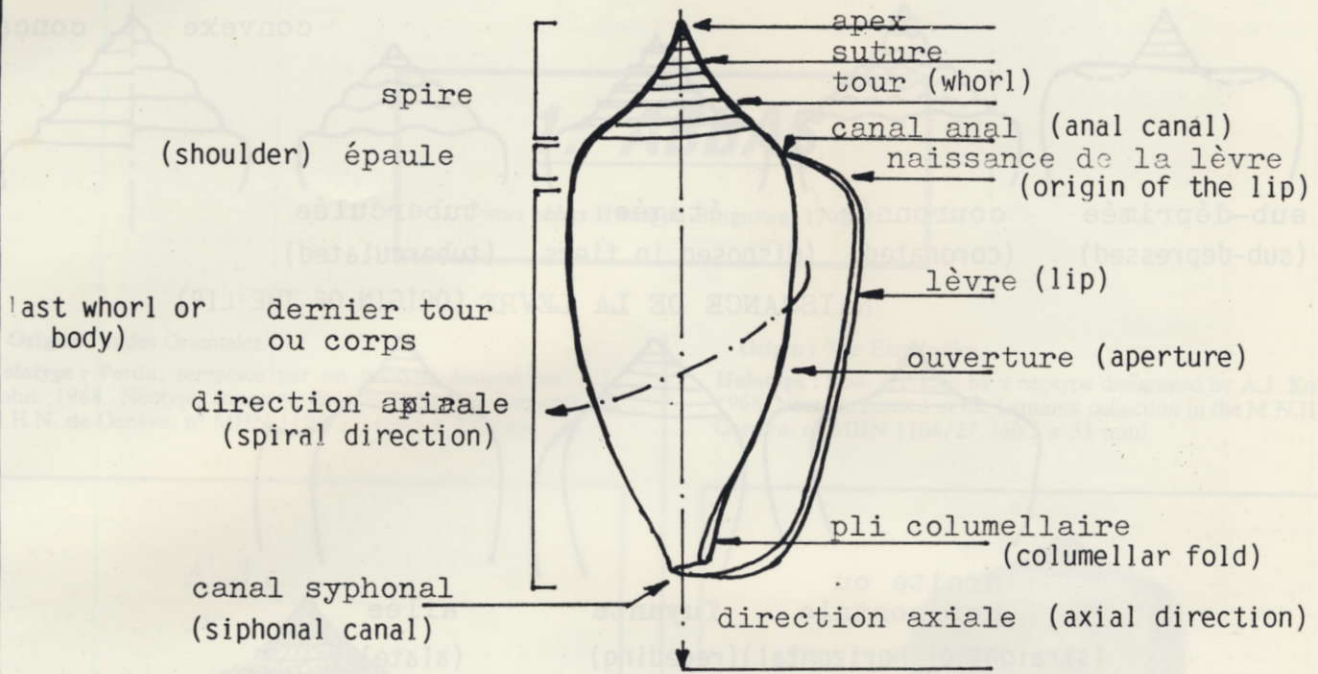
A recapitulative table will be issued at the end of each part, which will recapitulate the statute which, in my opinion, should be given to each taxon.

DESCRIPTIVE VOCABULARY

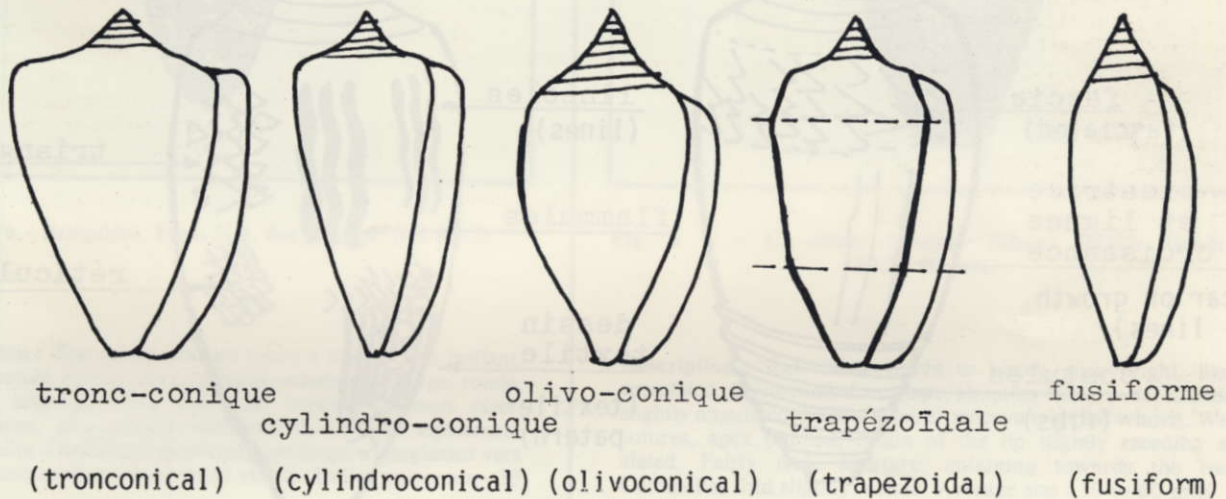
In front of unbelievable variety of descriptive vocabularies used by different authors, I have preferred, under the form of diagrams, to precise the vocabulary I will employ for the shell's descriptions, so that any confusion will, be avoided :



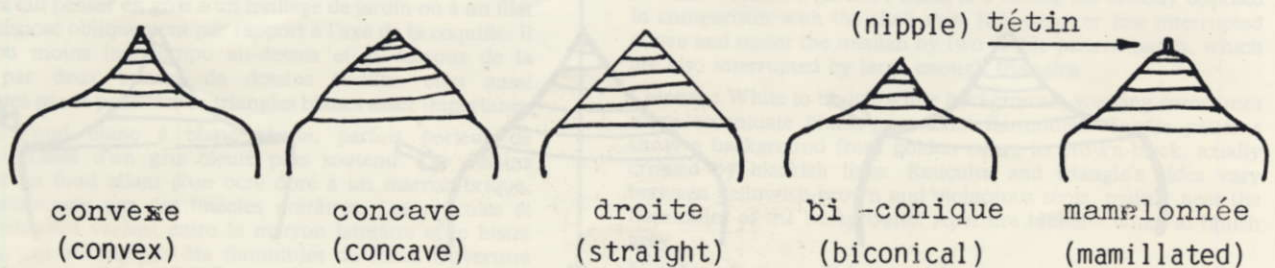
LES DIVERSES PARTIES DU CONE
(DIFFERENT PARTS OF THE CONE)



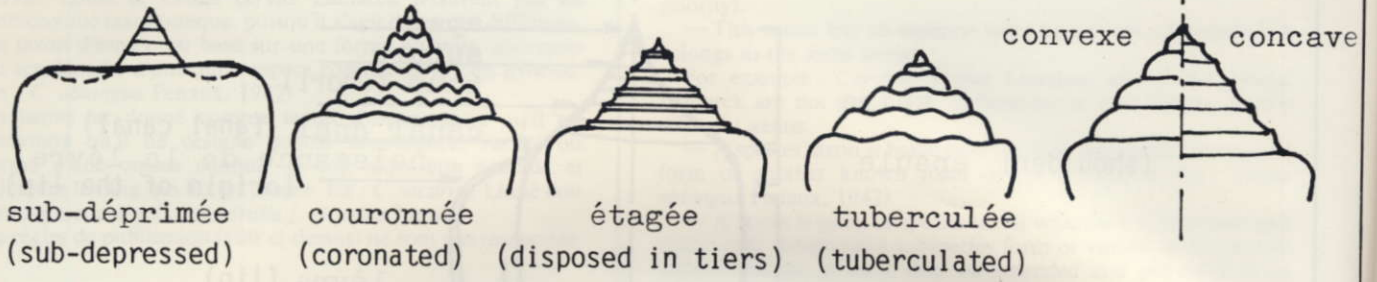
(THE SHAPES OF THE SHELL)
LES FORMES DE LA COQUILLE



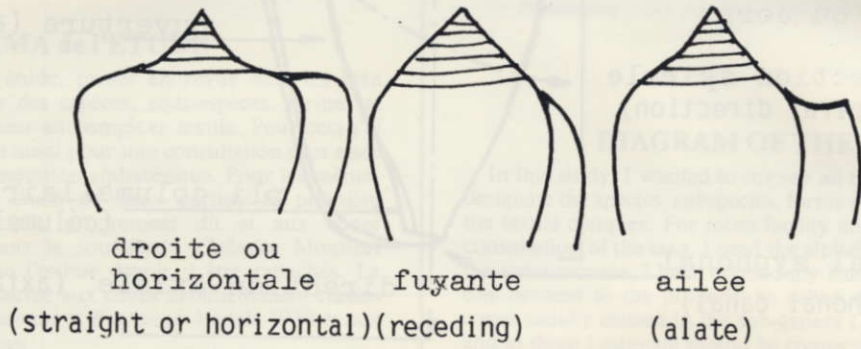
(THE SHAPES OF THE SPIRE)
LES FORMES DE LA SPIRE



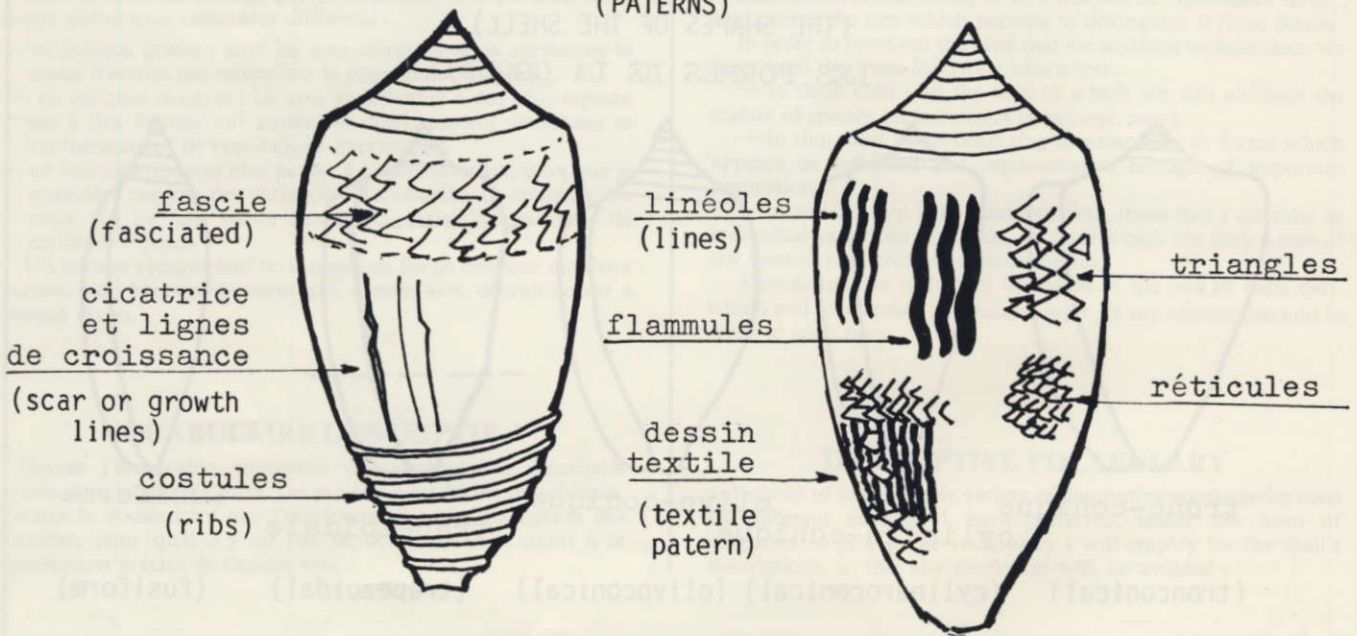
(SHAPE OF THE WHORLS)
FORME DES TOURS



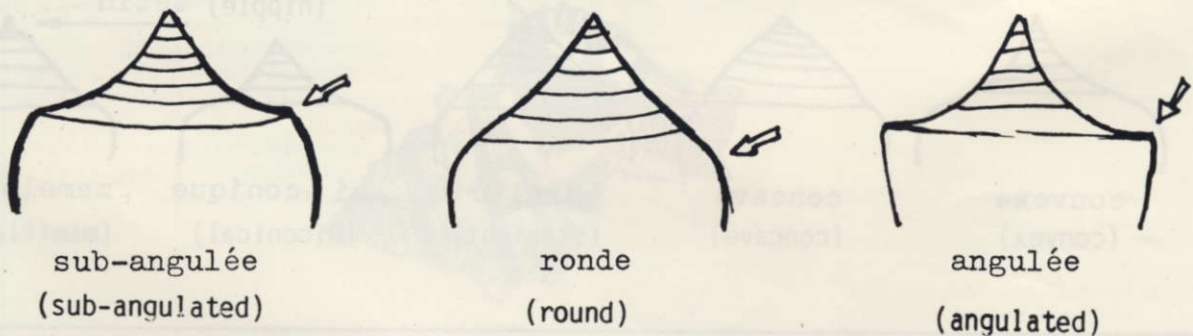
NAISSANCE DE LA LEVRE (ORIGIN OF THE LIP)



MOTIFS
(PATTERNS)



(SHAPE OF THE SHOULDER)
FORMES DE L'EPAULE



1. ABBAS

Conus abbas Hwass in Bruguière, 1792.

Origine : Indes Orientales.

Holotype : Perdu, remplacé par un néotype désigné par A.J. Kohn, 1968. Néotype conservé dans la collection Lamarck au M.H.N. de Genève, n° MHN 1106/27. (60,5 x 33 mm).

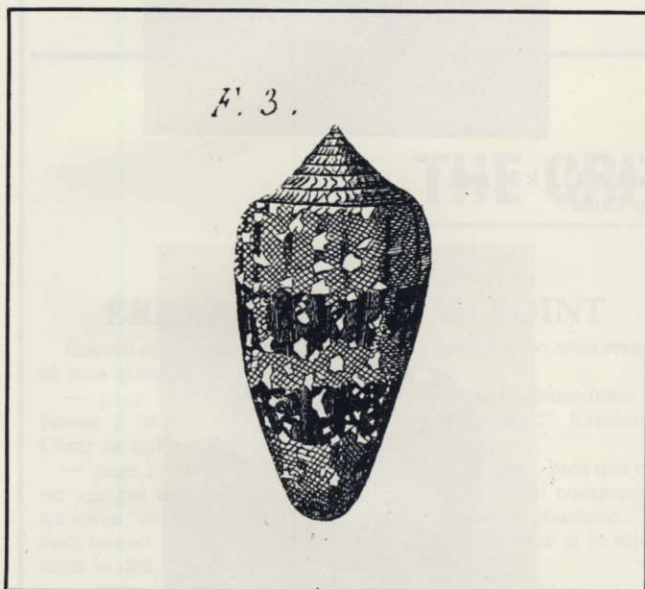


Fig. 1 a - Bruguière, Hist. Nat. des vers, pl. 345 fig. 3.

Description : Test moyennement lourd à lourd, beau brillant, finement costulé. Forme olivo-conique, épaule assez large, ronde, légèrement angulée. Spire moyenne, concave à tours plats. Sutures faibles, apex pointu, naissance de la lèvre légèrement fuyante et ailée. Ouverture moyennement large, s'élargissant vers la base. Pli columellaire légèrement visible. Tailles moyennes : 30 à 60 mm.

Les motifs sont composés de plusieurs éléments : corps entièrement recouvert de réticules souvent très fins, s'élargissant à certains endroits pour former des triangles plus larges sur fond blanc à blanc bleuté, parfois nué de flammules grises. Ce réseau de réticules fait penser en gros à un treillage de jardin où à un filet de pêche disposé obliquement par rapport à l'axe de la coquille. Il est plus ou moins interrompu au-dessus et au-dessous de la médiane par deux bandes de dessins textiles, elles aussi interrompues par la présence de triangles blancs assez importants.

Couleurs : Fond blanc à blanc bleuté, parfois porteur de flammules axiales d'un gris bleuté plus soutenu. Les dessins textiles ont un fond allant d'un ocre doré à un marron-brique, traversé axialement par des linéoles noirâtres. Les réticules et cotés des triangles varient entre le marron jaunâtre et le bistre violacé, surtout au passage des flammules du fond. Ouverture blanc bleuté à gris bleuté.

Confusions habituelles : Ce cône a souvent été confondu par certains auteurs avec certaines variantes de *C. textile*, de *C. canonicus*, surtout des spécimens des Marquises, avec *C. textilinus*, parfois même avec *C. archiepiscopus*.

Origin : The East Indies.

Holotype : Lost, replaced by a neotype designated by A.J. Kohn, 1968. Neotype housed in the Lamarck collection in the M.N.H. in Geneva, n° MHN 1106/27. (60.5 x 33 mm).



Fig. 1 b - *C. abbas*. Néotype (Kohn), MHN Genève, 60,5 x 33 mm.

Description : Shell fairly heavy to heavy, nice bright, finely costulated. Olivo-conical in shape, shoulder fairly wide, rounded, slightly angulated. Medium spire, concave with flat whorls. Weak sutures, apex pointed, origin of the lip slightly receding and alated. Fairly wide aperture, enlarging towards the basis. Columellar fold slightly visible. Average size : 30 to 60 mm.

Patterns composed of several elements : body entirely covered with often very fine reticules, enlarging from place to place to form wider triangles on a white to bluish-white background, exhibiting sometimes grey flammules. This network of reticule somehow recalls a garden's trellis or a fishing net obliquely disposed in comparison with the shell axis. It is more or less interrupted above and under the median by two textile pattern bands, which are also interrupted by large enough triangles.

Colours : White to bluish-white background, wearing sometimes more accentuate bluish-grey axial flammules. Textile patterns show a background from golden ochre to brown-brick, axially crossed by blackish lines. Reticules and triangle's sides vary between yellowish-brown and violaceous sepia, mainly near the flammules of the background. Aperture bluish - white to bluish grey.

Usual confusions : This cone has often been confused, by some authors, with some variants of *C. textile*, of *C. canonicus*, mainly with specimens from Marquesas, with *C. textilinus*, sometimes also with *C. archiepiscopus*.



Fig. 1 c - *Conus abbas* - Sri Lanka, 45,5 × 23 mm.
Coll. Antoine, photo Lauer.



Fig. 1 d - *Conus abbas* - S.O. Philippines ?, 51 × 26 mm.
Coll. et photo Lauer.

Distribution : Semble restreinte à une zone allant du sud de l'Inde aux îles de la Sonde (Java).
ESPECE ETABLIE.

Distribution : Seems to be restricted to an area going from the south of India to Sonda Islands (Java).
VALID SPECIES.

2. - ABBREVIATA

Conus textile var. *abbreviata* Dautzenberg, 1937.

Nomen novum pour *C. vicarius* Lamarck, 1810. Ce dernier, par la règle de l'antériorité, étant caduc. (Voir *vicarius* et *neovicarius*). L'identification de *C. vicarius* par Dautzenberg est une erreur, ce dernier étant une forme de *C. ammiralis* Linné et non de *textile*. (Résultats scientifiques... Mém. du Mus. Royal d'Hist. Nat. de Belg., p. 257).

Nomen novum for *C. vicarius* Lamarck, 1810. Because of the rule of priority, this last one being caduc. (See *vicarius* and *neovicarius*). The identification of *C. vicarius* by Dautzenberg is a mistake, this last one being a form of *C. ammiralis* and not of *C. textile*. (Scientific results... Mem. du Mus. Royal d'Hist. Nat. de Belg., p. 257).

L'OREILLE EN CONQUE OU...



...L'OEIL DU STROMBE

J. PRIGENT



THE CRITICAL SECTION

ERRATA ET MISE AU POINT

Encore et toujours ! Dans notre précédent numéro trois erreurs se sont glissées :

— page 11 : la légende sous la photo de *C. mustelinus* est fautive. il fallait lire : "coll. Chivot — photo Prigent". Rendons à César ce qui est à ...Chivot

— page 11 : article "Conserver une coquille rare", bien que cela ne soit pas explicite dans le texte original, il fallait comprendre qu'après "avoir enfermé le tout dans une boîte en plastique...", il était quand même bon de la placer au réfrigérateur si le séjour dans la dite boîte devait s'avérer trop long.

— page 16 : de toute évidence la photo des *C. ione* a été mise sous presse à l'envers. D'où... des cônes sénestres...

SUGGESTION

Dans notre précédent numéro on peut voir en page 15 la photo de *Conus species "A"* (aff. *gabelishi* da Motta, 1979).

J'ai observé les photos des types parues dans PUBLICACOES OCCASIONAIS de la Société Portugaise de Malacologie N° 1 — p. 23 et je me suis dit que la ressemblance était peu probante.

Par contre il me semble sur le simple point de vue de l'iconographie que ce *Conus species "A"* ressemble fortement à *C. timorensis* Hwass, 1792

tel que visible dans WALLS p. 673 ou dans CONE SHELLS de Marsh et Ripingale, planche X - fig. 15.

A PROPOS DE CONUS CONDENSUS

Cette variété (?) de *C. canonicus* dont la photo a paru dans notre numéro 31 page 15, nous a valu de la part de C. Leduc les informations suivantes — je cite :

"...cette variation existe au Vanuatu. Je l'ai collectée en 1981— 82, côte Est et Sud de Mallicolo ainsi que sur les faces nord des îlots de Maskeylines et Attamb (Sud de Mallicolo)...à faible profondeur, dans les poches de sable, sur la zone récifaire proche de la côte à proximité de cailloux de petite et moyenne taille, semi-enterrés... voisinant avec d'autres représentant du groupe textile..."

Merci à notre adhérent pour ces renseignements utiles.

Rappelons à ceux que cela intéresse que l'on peut trouver dans LA CONCHIGLIA n° 156 - mars 1982 - page 17 la reproduction du type tel que paru dans THESAURUS CONCHYLIIORUM vol. III, Sowerby, pl. XXVI f. 622.

ERRATA

Once more ! In our former issue, there were three mistakes.

— On page 11 : The legend under the photo of *C. mustelinus* is wrong. You had to read :

"Coll. Chivot, photo Prigent"

"Give back to Caesar what belongs to....Chivot !"

— One page 11 : In the article "How to preserve a rare shell", even it was not told, you had to understand that the shell has to be kept in the refrigerator.

— One page 16 : Evidently the photo of *C. ione* was reversed by the typograph, which gives senestral cones...

SUGGESTION :

In our former issue, one can see, on page 15 the photo of the *Conus sp. "A"* (aff. *gabelishi* da Motta, 1979).

I have observed the photo of the types issued in the journal of the Malacological Society of Portugal N° 1, p.23 and I thought that the resemblance was not convincing.

On the other hand, it seems to me, on an iconographical point of view, that this *Conus sp. "A"* strongly looks like :

C. timorensis Hwass, 1792

as you can see in Walls on page 673 or in the Cone shell of Marsh and Ripingale, pl. X, fig. 15.

ABOUT CONUS CONDENSUS

About this variety of *C. canonicus*, the photo of which was issued in our n° 31, page 15, we have had from C. Leduc the following information :

"...this variety does exist in Vanuatu. I have collected it by myself in 1981-82, on the East coast and the South coast of Mallicolo, so that in the North part of Maskeylines and Attamb islets (South of Mallicolo)...in shallow water's sand pockets, on the fringing reef zones near small or medium size pebbles, half buried in sand...in the same area than other textile group representatives..."

Thanks to him for this useful information.

We recall to the interested collectors that one can find in "La Conchiglia" (The Shell), n° 156 - March 82 - page 17, the reproduction of the type issued in Thesaurus Conchyliorum vol.III, Sowerby, pl. XXVI, f. 622.



34, rue de
l'Alma

LIBRAIRIE PENTECOST



27.52.14

A VOTRE SERVICE
DEPUIS 50 ANS

VITRINES A COQUILLAGES 1 m x 0,90 x 0,40

Magnifiques vitrines pour exposer vos
coquillages. Fabrication sur mesures




DEVIS GRATUIT

vitrierie miroiterie

SOPEINBAT

Tél. 28.39.10 et 28.21.03

73, rue de Sébastopol - BP 4034



- *UNE AGENCE DE VOYAGES
QUI DEFEND LES INTERETS DE SES
CLIENTS*
- *UNE AGENCE DE VOYAGES
QUI SOUTIENT LES
CONCHYLILOGUES*
- *GENTILLESSE MAIS AUSSI
COMPETENCE*
- *DECONTRACTION MAIS AUSSI
EFFICACITE*
- *DES PRIX, DU SERVICE,
ESSAYEZ T.P.V. VOUS VERREZ*

S.N.C. CAILLARD & KADDOUR

AGENCE DE VOYAGES

33, rue de Sébastopol - BP 2222 Nouméa
Tél. 27.38.99 - 27.38.77

TRANSIT - DEMENAGEMENTS

A.

C.

T.

AGENCE CALEDONIENNE DE TRANSIT

9, rue de VERDUN — B.P. 548
Tél. 27-55-48

LAMBIS ARTHRITIQUE MAIS PAS PERCLUS

En effet, qui l'aurait cru ? Alors que toutes les informations, à ce jour, nous donnent

Lambis chiragra arthritica Röding, 1798

seulement présent dans l'Océan Indien occidental, voici que Frédéric Salle (le plus jeune de nos membres) intrigué, nous a ramené des Iles Belep (extrémité Nord de la Calédonie), un spécimen fort ressemblant à cette espèce. Voir sur les photos la coquille la plus grande. Il a bien fallu pour passer dans l'Océan Pacifique que cet "arthritique" ne soit pas complètement perclus...

Par ailleurs A. Pettelet (A.C.N.C.) nous apportait également un autre spécimen plus petit et bien plus clair celui-là, présentant les mêmes caractéristiques et récolté à l'île Wallis.

On pourrait presque jurer voir là des *L. Chiragra arthritica* ou peut-être pour les plus sceptiques des *L. chiragra* var. *rugosa*. Cependant à y regarder de plus près on s'aperçoit que :

— la forme bien plus arrondie du test est plus proche de celle de *Lambis lambis* ou même de *L. robusta*

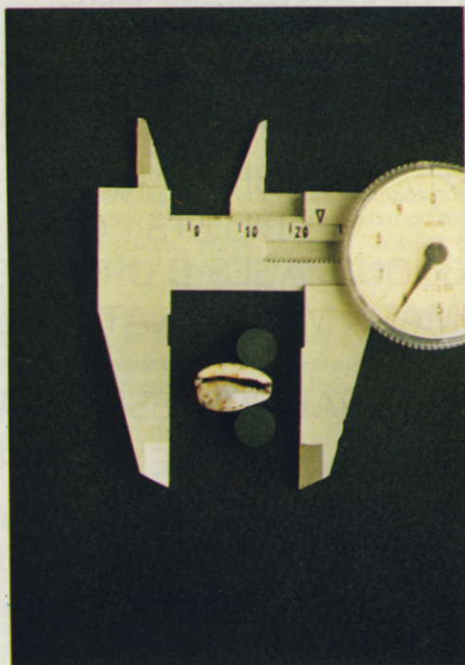
— entre les cinq plis épais et bosselés on distingue un pli plus étroit et moins élevé alors qu'on note l'absence des 4 ou 5 stries habituelles

— Les deux spécimens portent un septième doigt "supplémentaire" plus petit

Au vu des particularités constatées et qui ne sont que les plus apparentes, peut-être y a-t-il là matière à description d'une nouvelle sous-espèce ? Nous souhaitons la réponse d'un spécialiste. Gageons que notre jeune ami conservera d'ici là son spécimen avec tous les égards dus à un phénomène.



Lambis Chiragra arthritica (?): a g. 159,0 mm, coll. Salle ; a d. 113,3 mm, coll. Pettelet.
Photo Prigent.



Cyp. gracilis 15,4 mm. Récoltée au Sud de Nouméa.
Coll. Fouché, photo Prigent.

ABOUT LAMBIS CHIRAGRA ARTHRITICA :

Who can believe this ? Whereas, all data until now gave *Lambis chiragra arthritica* Röding, 1798

as only occurring in the Western Indian Ocean, it happens that Frédéric SALLE, (the youngest member of our club) brought back from the Belep Islands (North end of N.C.), a very similar one to this species specimen. Look at the largest specimen on the photo.

On the other hand, Arlette PETTELOT (ACNC) brought us smaller and lighter specimen, showing the same characteristics and collected in Wallis Islands.

One can nearly swear that they are *L. chiragra arthritica*, or may be for the more septicals *L. chiragra* var. *rugosa*. Nevertheless, in looking at them more closely, we can notice that :

— The more rounded shape of the shell, is closer with the one of *Lambis lambis* or even *Lambis robusta*.

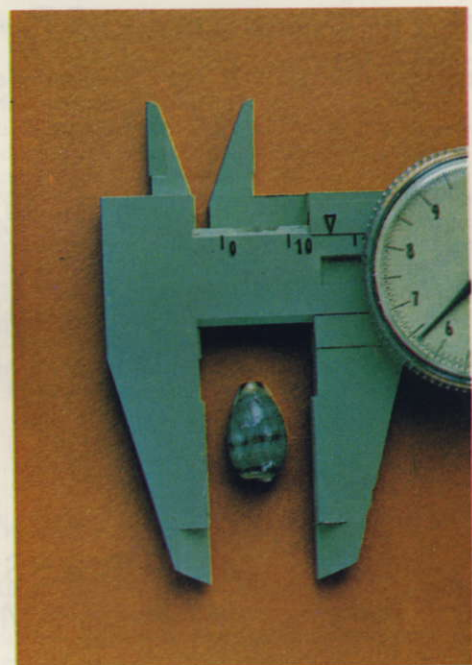
— Between the five thick and embossed folds, we can discern a narrower and less elevated fold, whereas we notice the lack of the 4 or 5 usual striae.

— The two specimens have a "supplementary" smaller seventh finger.

Looking at the mentioned particularities, which are the most evident, perhaps could it be a new sub-species ? We would like to have the answer from a specialist. We also hope that our young friend will keep his interesting shell in his collection.



Lambis Chiragra arthritica (?). Photo Prigent.



Cyp. gracilis 15,4 mm. Récoltée au Sud de Nouméa.
Coll. Fouché, photo Prigent.



Banque Paribas Pacifique

Votre banquier conseil

SIEGE :

- 33, rue de l'Alma - BP J3 Cedex
Nouméa - Tél. 27.51.81 (6 lignes groupées)

AGENCES :

- VICTOIRE : 60, avenue de la Victoire - Tél. 28.46.10
- DUCOS : 9 bis, RT1 bis - Tél. 28.44.84

BUREAU DE CHANGE :

- Hôtel LE SURF - Nouméa - Tél. 28.66.88

Palais du Coquillage

Patrick PICAULT
26.11.14 (dom.)
26.23.78 (Bur.)

CURIOS DE LA BAIE DES CITRONS
B.P. 4726 NOUMEA - Nouvelle-Calédonie

SPECIALISTE DE COQUILLES DE COLLECTION
DE PREMIERE QUALITE

TIMBRES - MONNAIES -
BILLETS - CORAUX -
COQUILLAGES D'ORNEMENTS
ET ANIMAUX MARINS NATURALISES

VENTE PAR CORRESPONDANCE
VENTE - ACHAT - ECHANGE - EXPERTISE

MAIL ORDERS FOR SPECIMEN SHELLS COMMON TO RARE,
STAMPS - COINS - BANK NOTES - FIRST QUALITY
WE BUY - SELL AND EXCHANGE



DE CI DE LA - POUR VOTRE INFORMATION

— Dans HELDIA publication de la Société de Malacologie de Munich (R.F.A.) un article paru en 1985 donne la description d'une nouvelle espèce de porcelaine originaire d'Afrique du Sud : *Cypraeaovula (Luponia) mikeharti* Lorentz, 1983

D'une taille moyenne de 21 mm., elle est proche de *C. algoensis* et de *C. edentula*. Elle diffère de la première par la couleur plus sombre, des taches dorsales beaucoup plus nombreuses, les dents labiales postérieures à pointe ébauchées et enfin par l'absence de callosité proéminente à l'extrémité antérieure (fait que l'on retrouve dans *C. edentula*). Des précisions supplémentaires figurent dans la CONCHIGLIA n° 206 de mai 86.

— Dans HAWAIIAN SHELL NEWS n° 318, juin 86, p. 1 sous la plume de W.R. Liltved, on peut lire un article démontrant que, n'en déplaise à certains,

Cypraea verhoefi Burgess, 1982

est bien une espèce valide, parfaitement séparable morphologiquement de toute autre cypraea du même groupe vivant en Afrique du Sud. La photographie d'un spécimen vivant parue en noir et blanc à l'appui de son article, apporte les preuves visuelles nécessaires.

— Dans HAWAIIAN SHELL NEWS n° 319, juil. 86, p. 5 un article de A.J. da Motta établit le statut définitif de

Conus coromandelicus Smith, 1894

lequel a longtemps été considéré comme un *Turridae* jusqu'à ce que quelques exemplaires soient récoltés par chalut au cours de ces dernières années. La macrophotographie d'une "barbe" radulaire à l'appui de la démonstration montre que cette coquille appartient bien au genre *Conus*.

— Dans ARGONAUTA (Italie) n° 45, juil. 85, p. 63 à 71, deux articles joliment illustrés étudient :

Strombus taurus Reeve, 1857

Strombus sinuatus Humphrey, 1786

On y trouve les tailles des spécimens les plus grands appartenant à l'auteur, soit

105,5 mm. pour le premier

113,5 mm. pour le second

mais aussi en ce qui concerne ce dernier (*S. sinuatus*), un spécimen de 101,0 mm. provenant de Poindimié (côte Est de la Nouvelle-Calédonie). Quelqu'un a-t-il récolté plus grand ici ? Faites le nous savoir et le Club enrichira sa banque de données. Celà intéresse également tous les autres strombes récoltés dans nos eaux. Merci.

— Tirées de LEVANTINA (Israel) l'information suivante :

Conus ventricosus a été récolté en grande quantité au Portugal. Vivant en colonie plutôt dense, les individus sont de petite taille (moins de 25mm.) et portent de nombreuses marques de croissance.

DE CHOSES ET D'AUTRES

1— Dans ROSSINIANA n° 31 p. 13 j'avais, rappelez vous, mentionné la trouvaille d'une

Cypraea gracilis Gaskoin, 1848

par notre ami F. Fouché (A.C.N.C.). Afin que nul doute ne soit permis, vous trouverez ici la photo de ce spécimen jusqu'à présent unique en tant que d'origine locale.

2— Dans HAWAIIAN SHELL NEWS n° 316 p. 2 qui m'a fait l'honneur de reprendre ma discussion concernant nos porcelaines dans le livre de Burgess, il est dit - si ma traduction est correcte - :

"...*C. beckii*, *contaminata*, *mariae*, *ziczac* n'ont pas été vu là (en N.C.) depuis plusieurs années..." (have not been seen there for many years...)

Ceci est un contre-sens car c'est exactement l'inverse de mon texte (ROSSINIANA n° 30 p. 12) c'est-à-dire que la présence de ces porcelaines en Calédonie est connue depuis fort longtemps à l'inverse de ce que Burgess semble déclarer dans son livre. Je souhaite donc que H.S.N. rectifie en conséquence les propos qui me sont prêtés. Merci.

LAMBIS - RECORD A BATTRE

Dans KEPPEL BAY TIDINGS (Australie) vol. 25 n° 1 p. 1 - avril 86 vous pourrez voir la photo d'un *Lambis lambis* de 287 mm. hors tout ce qui constitue un impressionnant record à battre. Mais je ne suis pas sûr que nous n'ayons pas cela quelque part près de nos rivages. A vous de voir...

FOR YOUR OWN INFORMATION :

— In HELDIA, the Malacological Society of Munich (W. Germany) publication, an article issued in 1985 gave the description of a new species of cowry originating from South Africa:

Cypraeaovula (Luponia) mikeharti Lorentz, 1985

Average size 21mm, akin to *algoensis* and *C. edentula*.

It differs from the first one by its darker colour, its more numerous dorsal dots, the labial teeth barely outlined and at last by the lack of prominent callosity at the anterior end (what is also found in *C. edentula*). More information is issued in "La Conchiglia" (The Shell) N° 206, May 86.

— In Hawaiian Shell News n° 318, June 86, p. 1, under the signature of W.R. Liltved, one can read an article demonstrating that

Cypraea verhoefi Burgess, 1982

is well a valid species, perfectly morphologically separable from all other *Cypraea* of the same group living in South Africa. The photo of the living specimen in black and white, gives the necessary visual proof.

— In Hawaiian Shell News n° 319, July 86, p. 5, a da Motta's article points out the definitive statute of *Conus coromandelicus* Smith, 1894

which was considered, during a long time, as a *Turridae*, until some specimens were trawled during these last years. The macrophotography of a radular barbs shows that this shell really belongs to the genus *Conus*.

— In Argonauta (Italy) n° 4-5 July 85, p. 63 to 71, two nicely illustrated articles study :

Strombus taurus Reeve, 1857

Strombus sinuatus Humphrey, 1786

We can found the largest specimen's sizes belonging to the author :

105.5mm for the first one

113.5mm for the second

but also for *Strombus sinuatus* a specimen of 101.0mm coming from Poindimié (East coast of N.C.). Has somebody collected a larger size specimen in N.C. ? We shall be pleased to know about it to enrich the club's data. Of course, we also need more information about other Conchs living in our waters.

Tank You....

— From Levantina (Israel), we have had the following information :

Conus ventricosus has been collected in large quantity in Portugal. Living in sparse enough colonies, specimens are of small size (under 25 mm) and have many growth marks.

MATTERS ABOUT EVERYTHING

1) In Rossiniana n° 31, p. 13, I had noticed the collecting of a : *Cypraea gracilis* Gaskoin, 1848

by our friend F. Fouché (ACNC). So that there is no doubt, you will find the photo of this specimen which is, until now, the only one known from N. Caledonia.

2) In Hawaiian Shell News n° 316, p. 2, which honoured me by printing my discussion about our *Cypraea* in the Burgess'book, it is said that "...*C. beckii*, *contaminata*, *mariae*, *ziczac* have not been seen there for many years."

This is a misunderstanding because it is exactly the opposite (Rossiniana n° 30, p. 24). It was meant that these *Cypraea* have been collected in New Caledonia since a very long time, the contrary of what is said in the Burgess'book. I wish that H.S.N. will rectify my remarks, thanks in advance.

LAMBIS - RECORD TO BE BROKEN:

In Keppel Bay Tiding (Australia) vol. 25, n° 1, p. 1, April 86, we can see the photo of a *Lambis lambis* measuring 287mm what constitute an impressive record to be broken. But I am not sure that there are not such sizes in our waters. Let us know.....

LES PORCELAINES DE WALLIS ET FUTUNA

D'après les travaux parus sous le titre de "ETUDE de l'ENVIRONNEMENT LAGUNAIRE et RECIFAL des ILES WOLF" et réalisés par l'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES de PARIS (dir. B. SALVAT), voici la liste des porcelaines récoltées jusqu'à présent dans les eaux des Iles Wallis et Futuna :

C.annulus, arabica, argus, asellus, bistrinotata, caput-serpentis, carneola, caurica, childreni, cribraria, depressa, eglantina, erosa, fimbriata, helvola, irrota, isabella, lynx, mappa, margarita, mauritiana, moneta, nucleus, poraria, punctata, scurra, staphylaea, stolidia, talpa, teres, testudinaria, tigris, ursellus, ventriculus, vitellus.

Soit au total 35 espèces. Cependant E. Burdairon en visite à Wallis, au cours d'une plongée effectuée en compagnie d'un ami, a récolté une *C. labrolineata* ce qui par conséquent porte leur nombre à 36.

On notera que des espèces communes semblent ne pas avoir été trouvées jusqu'ici. Par exemple :

C. clandestina, errones, hirundo, kieneri, pallidula.

Nul doute que tôt ou tard ce sera chose faite. Et ceci nous l'espérons grâce à l'un de nos adhérents comme cela a été le cas ci-avant.

CONES - QUELQUES RECORDS MONDIAUX INTERESSANT NOTRE ARCHIPEL

Certains "records mondiaux" détenus par nos membres concernent des cônes présents dans nos eaux mais qui n'y ont pas été récoltés. Voici la liste de ceux qui nous sont actuellement connus :

- *C. catus* Hwass, 1792 - 51,5 mm. - détenu par L. POROI
- *C. distans* Hwass, 1792 - 134,6 mm - détenu par G. PODLEYSKA
- *C. imperialis* Linne, 1758 - 109,4 mm. - détenu par M. MAILLY
- *C. omaria* Hwass, 1792 - 85,6 mm. - détenu par G. PODLEYSKA
- *C. pertusus* Hwass, 1792 - 68,7 mm. - détenu par G. LEVEQUE.

Souhaitons que cette liste aussi s'allonge...

PETITES ET GRANDES COQUILLES

Dans l'énumération ci-après, le nombre entre parenthèses indique la plus grande ou la plus petite dimension jusqu'ici connue. Les tailles exprimés sont sensées représenter des "records mondiaux".

- BARBY J. (A.C.N.C.) a : *Conus planorbis* Born, 1778 de 77,5mm. (76,9)
- GAZEAU L. (A.C.N.C.) a : *Oliva miniacea* Röding, 1798 de 93,7 mm (92,8)

COWRIES FROM WALLIS AND FUTUNA

After the works issued under the title "Etude des l'environnement lagunaire et récifal des Iles Wolf" carried out by the "Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris". (B. Salvat director), here is the list of the cowries collected until now in the Wallis and Futuna Islands'waters :

(See the list in the french text in opposite).

So, a total of 35 species. Nevertheless, E. Burdairon (ACNC) while diving with a friend in Wallis, has collected one *Cypraea labrolineata*, so that the total becomes now 36.

We can notice that some Pacific common species as :

C. clandestina, errones, hirundo, kieneri, pallidula seems to have not yet been collected there.

Undoubtedly, it will soon or later happen. We hope to have any information from our members in these islands.

CONE SHELL - SOME WORLD RECORDS INTERESTING OUR ARCHIPELAGO

Some "world records" owned by our members concerning species occurring in our waters, but which have not been collected in N. Caledonia, have to be mentioned. Here is the list of those actually known :

- C. catus* Hwass, 1792 - 51.5mm (L. Poroi).
- C. distans* Hwass, 1792 - 134.6mm (G. Podleyska).
- C. imperialis* Linnaeus, 1758 - 109.4mm (M. Mailly).
- C. omaria* Hwass, 1792 - 85.6mm (G. Podleyska).
- C. pertusus* Hwass, 1792 - 68.7mm (G. Lévêque).

We hope this list becomes longer...

SMALL AND LARGE SHELLS

In the following list, the number in parenthesis gives the largest (or smallest) size known. They are supposed to represent "World record" sizes :

- J. Barby (ACNC) : *Conus planorbis* Born, 1778 : 77.5 mm
- L. Gazeau (ACNC) : *Oliva miniacea* Röding, 1798 : 93.7 mm (92.8 mm).

DE PASSAGE A L'HOTEL

Le Surf
novotel nouméa

VISITEZ NOS BOUTIQUES

RUE ROYALE

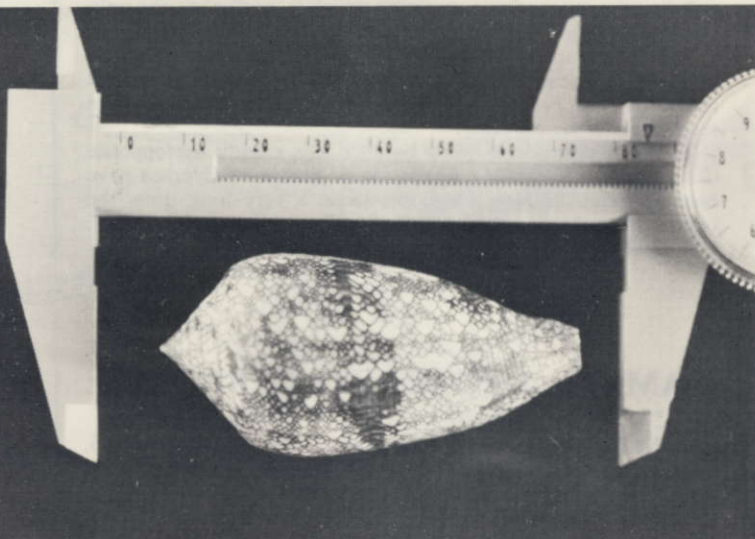
Parfum, cadeaux, maroquinerie,
bijoux, montres, briquets, etc...

et

DRUG SHOP

Tabacs, Journaux, Curios

10% aux membres du Club



Conus canonicus 67,7 mm. Coll. Chivot, photo Prigent.

COURRIER DES LECTEURS

LETTERS FROM OUR READERS

CREATION D'UN MUSEE DU COQUILLAGE A PAPARA (TAHITI)

APRES de nombreuses années d'effort pour rassembler une collection digne de ce nom, Michel BOUTET, membre de l'ACNC et bien connu et apprécié dans le monde du coquillage, a ouvert le Musée "ARIITUIMAI" (Musée du Coquillage), en mai dernier. Nous le félicitons pour sa tenacité et son travail considérable.

Le Musée a été inauguré en présence des personnalités du Territoire de Polynésie Française. Sa création a été possible grâce à la mise à disposition de la collection de Michel BOUTET, mais aussi à un financement conjoint de la municipalité de Papara, du Territoire et de l'Etat.

Agrémenté de plusieurs aquariums, le Musée présente plus de 10.000 coquillages et fossiles. Tout naturellement, Michel BOUTET en est le conservateur. Il nous fait savoir que les membres de l'ACNC du monde entier y seront les bienvenus et qu'ils auront droit au demi tarif sur présentation de leur carte de membre.

Une telle réussite ne peut que nous faire regretter la sourde oreille de la part de la municipalité de Nouméa devant notre projet déjà ancien d'un Musée du Coquillage sur un Territoire connu comme l'un des plus riches du monde du point de vue malacologique. Ce Musée serait un attrait touristique de plus pour la Nouvelle-Calédonie.

Encore toutes nos félicitations à Michel BOUTET et nous lui souhaitons un énorme succès.



Michel Boutet, Conservateur du Musée.

Nouvellement abonné à la revue ROSSINIANA, je viens de recevoir les deux premiers numéros de 1986, que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt. Je félicite particulièrement J.C. Estival pour son article "Halte au massacre de la Nomenclature"...

...Je joins également deux exemplaires de *Conus textile* (je pense) auquel il m'est difficile d'attribuer un nom de variété. Ce cône vit sur herbier. Taille moyenne 45 mm, les plus grands exemplaires récoltés mesurent 53 mm.

Après examen, ces coquilles pourront être conservées par le club ROSSINIANA.

Par cette même lettre, je demande à J.C. Estival si c'est par oubli ou par manque d'information que *Conus suratensis* ne figure par dans son livre "Cônes de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu" (très beau livre). Ce cône a été collecté à plusieurs exemplaires par moi-même et d'autres personnes du Vanuatu, en Baie de Mélé, proche de Port-Vila et dans la Baie des Requins, embouchure de la rivière Téouma, entre 1979 et 1982. (Ile de Vaté).

Espérant une réponse à ma lettre dans un des prochains numéros, je vous prie...

Pierre DRUART

A SHELL'S MUSEUM IN PAPARA (TAHITI)

AFTER a many years work to gather a collection of shells and fossils, Michel BOUTET, a long date ACNC member, and well known by shell collectors all over the world, has created the "ARIITUIMAI" Museum (The shell's Museum), last May in Papara (French Polynesia). Congratulations for his work and tenacity.

The Museum was inaugurated by the main personalities of French Polynesia. Michel BOUTET gave his own collection and the Municipality of Papara, the Territory and the French State financed the buildings and the arrangements.

The Museum shows several sea aquariums and more than 10,000 shells and fossils. Of course, the curator is Michel BOUTET. ACNC members all over the world are welcomed, they will pay half price if they show their membership card.

We only regrets to have never been heard by the Municipality of Noumea. Such a Museum in New Caledonia, one of the most famous place in the world for shells, should be surely very attractive for collectors, scientists and tourists.

Once more all our congratulations to Michel BOUTET, to whom we wish an enormous success.



Les hôtesse du Musée.

New Reader of ROSSINIANA, I just have received the two first issues of 1986, that I read with interest. I congratulate J.C. Estival for his article on "Stop butchering the Nomenclature"...

...I enclose two samples of *Conus textile* (I think), to which it seems difficult to give a name of variety. This cone lives under seaweeds. Average size 45 mm. The largest specimens are 53 mm.

After examination, the shells shall be kept by the club ROSSINIANA.

I would like to ask to J.C. Estival if it is by omission or by lack of information that *Conus suratensis* do not appear in his book "Shells of New Caledonia and Vanuatu" (very nice book). Several specimens of this species have been collected by myself and by other collectors of Vanuatu in Mele Bay near Port-Vila, and in Sharks Bay at the mouth of Teouma River, between 1979 and 1982 (Vate Island).

Hoping an answer in one of your next issues...

Pierre DRUART

5, rue du Stade, 97430
Le Tampon, Réunion

CURIOS DU MARCHE

(face alimentation Prisunic - Barrau)

PIETRO BOUTIN

NACRE, BIJOUTERIE EN NACRE

**ANIMAUX MARINS NATURALISES - BIJOUTERIE OR ET
FANTASIE - ARTISANAT LOCAL - OBJETS D'ART -
SCULPTURES MELANESIENNES - COQUILLAGES
D'ORNEMENT**

**LE SPECIALISTE DU COQUILLAGE DE COLLECTION,
A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE.
PREPARATION DE COLLECTION SUR COMMANDE
PLUS DE 10.000 COQUILLAGES EXPOSES
FOURNIS ET SELECTIONNES**

OCEAN DISTRIBUTION

ALAIN BOUTIN

MAIL ORDERS

WHOLESALE FOR DEALERS, DETAIL FOR COLLECTORS, EXCHANGE

SPECIALIST IN SPECIMEN SHELLS

IMPORT - EXPORT

JEWELS - CURIOS

**SPECIALISTE DE LA VENTE EN GROS DE COQUILLAGES DE COLLECTION
IMPORTATION - EXPORTATION DE SPECIMENS DE QUALITE**

B.P. 917 - NOUMEA - NOUVELLE-CALEDONIE

Tél. 27.71.20 - Telex COMIN 045 NM ou BARRAU 039 NM

à l'attention de A. Boutin

RCS A 086066 - RIDET 086066-001

Importateur n° 119380

Réponse à Pierre DRUART

A propos de *Conus textile* envoyés, il s'agit de formes bleutées qui semblent assez fréquentes à Madagascar et dans l'Océan Indien. Grâce aux articles de José Lauer, j'espère que vous aurez toutes les explications.

En effet *Conus suratensis* existe bien au Vanuatu, mais J.C. Estival, au moment de la parution de son livre n'en était pas tout à fait certain (la confirmation étant arrivée après la parution de son ouvrage), il a donc préféré commettre une omission plutôt qu'une erreur.

Nous vous remercions pour les coquilles qui agrémenteront la vitrine du club.

Monsieur le Directeur,

Je vous fais parvenir par avion un paquet recommandé de coquillages que vous disposerez en deux lots pour votre loterie du mois d'octobre.

Espérant que vous serez satisfait, cela me fait plaisir de les offrir au club...

Ingenu MAGRAS,
CORROSOL, 97133 ST BARTHELEMY

DE DJIBOUTI

Je viens porter à votre connaissance, ainsi qu'aux membres du club, qu'il y a en ce moment sur le marché de Djibouti des :

Cypraea broderipii Sowerby, 1832
en grand nombre, provenant de Somalie (environs de Mogadisho), pêchées au filet.

J'en ai tenu en main trois en même temps, taille de 70 à 90 mm environ. Le prix demandé en est très élevé, voir absurde car, sur les trois spécimens, deux sont F- avec des reprises sur la coquille et l'un F+ avec une seule reprise sur la coquille et des dessins nets et parfaits, brillance 100%. les prix sont de l'ordre de 1000 à 3000 dollars, car on leur a appris (un collectionneur anglais de passage tous les mois en Somalie) que les prix variaient entre 1000 et 6000 dollars, absurde...

Christian GANACHAUD
AE Cdt BORY BCN
75200 PARIS NAVAL

EXPOSITION A SEYSSINET du 22 au 30 novembre

NOUS avons le plaisir de vous annoncer la création de "NACRE", Association des Collectionneurs de Coquillages de la région Dauphinoise. (Centre Culturel, Place Balme, 38170 Seyssinet-Pariset).

Le bureau actuel se compose comme suit : D. Villiot, président ; G. Bethoux, secrétaire ; B. Famy, trésorier.

Une grande Exposition aura lieu à Seyssinet du 22 au 30 novembre.

Nous souhaitons beaucoup de succès à cette nouvelle section ainsi qu'une pleine réussite dans leur exposition.

53, RUE DE
SEBASTOPOL
tel. 27 77 11

LIDY ALAIN



NOUMEA CURIOS

Carte de fidélité valable
dans tous les magasins de la chaîne :

- CAGOU EXPRESS 28.25.35
- PHOTO PLUS ALMA 27.52.51
- PHOTO PLUS SEBASTOPOL 27.54.73
- PHOTO PLUS MARCHE 27.44.62
- PHOTO PLUS VATA 26.11.97

Answer to Pierre DRUART

About *Conus textile* you sent, it is in fact a blue form, which seems to be quite frequent in Madagascar and in the Indian Ocean. We do hope that you will find explanations in the José Lauer articles.

In fact, it is true that *Conus suratensis* occurs in Vanuatu, but it was not a certainty when J.C. Estival issued his book. (He had the confirmation later). It is why he preferred to make an omission and not a mistake.

Thank you for the shells which will be exhibited in the club window.



ADENDUM

Comme vous avez pu le constater les tableaux de l'article de Ph. BOUCHET et L. DOLIN, sur *Cyp. teramachii* et *langfordi* étaient incomplets, les dimensions ne nous étant pas parvenues assez tôt. Veuillez donc noter :

Cypraea teramachii St. 15 : 55 x 35 x 30 mm - St. DW 162 : 50 x 35,5 x 31,5 mm.

Cypraea langfordi St DW 227 : 56 x 35,5 x 27,9 mm et 55 x 34 x 27,5 mm.

ADENDUM

As you surely had note, the tables of the article of Ph. BOUCHET and L. DOLIN upon *Cyp. teramachii* and *langfordi* were uncompleted, having had the dimensions to late. Please note :

Cypraea teramachii : St. 15 : 55 x 35 x 30 mm - St. DW 162 : 50 x 35,5 x 31,5 mm.

Cypraea langfordi : St. DW 227 : 56 x 35,5 x 27,9 mm and 55 x 34 x 27,5 mm.

LOTÉRIE DE L'EXPOSITION

TIRAGE LE 22 OCTOBRE

1^{er} prix : 1 lot de coquillages de N.C., valeur 60.000 F.CFP.

2^e prix : *Cypraea aurantium*.

3^e prix : *Cypraea guttata*.

En tout, 51 lots de coquillages.

Prix du billet : 50 F.CFP ou 3,50 FF ou 60 cts.

Les membres de l'extérieur désirant des billets, peuvent nous les commander dès à présent.

NOUVEAUX MEMBRES CHANGEMENT D'ADRESSE

Bruno HUET, 3 rue Ste Marguerite, Moufia, 97490 Saint Clotilde, La Réunion.

Charley FROGER, 37 P. de R. Schuman, 06190 Roquebrune Cap Martin, France.

Jean-Paul LEFORT, Maeva, Huahine, Polynésie Française.

Roger DEVILLERS, 17 rue Taragnat, V.D.C., Nouméa.

Patrick PIEYRE, B.P. 38, Gendarmerie Maritime, Nouméa.

Etienne de VALICOURT, B.P. A1 Etom, Tontouta, NC.

Henry FUMADO, B.P. 1 Etom, Tontouta, NC.

Barbara HOTHAN, BP 2469 Nouméa

Bernard HERRIOU, 19 rue du Chancelier, 18800 Baugy, France

Antoine FADDI, PA Clémenceau, Service Transmissions, 83800 Toulon Naval.

Patrice LANAVE, B.P. 42 RIMAP, Nouméa

Olivier SILVIE, 34 rue de Paradis, 75010 Paris, France

Régis DELANNOYE, 176 Av de la République, Appt 921, 92000 Nanterre, France.

SHELL SHOW EXPOSITION

NOUMEA

DU 15 AU 22 OCTOBRE



Dive the Philippine Sea!

Explore with us the

GOLDEN COWRY COLONY!

or chase the magnificent Manta Ray of our deep blue sea! Experience action diving at Apo Reef or photograph our breathtaking coral gardens! Whatever is your type of diving enjoyment, we will help up you fulfill it.

For more information, write CARFEL SEAVENTURE, INC., 1786 A. Mabini Street, Malate, Manila, Philippines, Telex 66801 CSE PN, or call 584693 and 521-5416.

We also export shells and shellcraft worldwide.

Write for a free price list to CARFEL SHELL EXPORT at the same address.

PETITES ANNONCES GRATUITES POUR LES MEMBRES ADVERTISING FREE FOR MEMBERS

Jacques COLOMB, 82 rue Alphonse-Daudet, 13013 MARSEILLE, FRANCE, recherche correspondants pour effectuer des échanges de coquillages. Je possède surtout des coquillages de Méditerranée et des Antilles. Liste sur demande.

Echange ou vends coquillages de Martinique contre cônes de toutes régions.
Patrice BOU, 2 Anse Macabou, 97280 Vauclin, Martinique.

Echange ou vends porcelaines niger de Nouvelle-Calédonie (mappa, stolda, arabica, eglantina, etc ...), Claude Turpin, 4 rue Louis Forest, Trianon, Nouméa.

Vends porcelaines de Nouvelle Calédonie, niger et rostrées. Jean-Pierre BRESSLER, B.P. 3128 Nouméa, Nlle Calédonie.

Spécialiste en Strombes, recherche spécimens du monde entier, exceptionnels de taille ou de couleur, plus pour étude : *Stombus, mutabilis, labiatus, erythrinus, gibberulus, urceus, maculatus, variabilis*, provenance précise. Recherche également beaux *St. aratum* Australie et Thaïlande et *Strombus terebellatus*. Suis aussi intéressé par tous anormaux et Strombes fossiles.
B. FAMY, La Croix des Aves, Cidex 272 F 38130 CROLLES, France.

Echange *Conus bullatus, crocatus, floccatus* pêchés vivants contre cartes postales anciennes de Nouvelle-Calédonie. Philippe DELEUZE, B.P. 31 Poindimié.

Jean DRIVAS, 16, Coteaux du Bernica, 97460 Saint-Paul, la Réunion, collectionne toutes les familles (les Turridae étant sa préférée) et désire faire des échanges avec des collectionneurs de Nouvelle-Calédonie et du monde entier.

Allan LIMPUS, 6 Mc Kewen St, Bundaberg, QLD 4670, Australia recherche à l'échange une *Voluta rossiniana*. Il propose à l'échange *Cyp. hesitata* dwarf form, *V. grossi* dwarf form et *V. intruderi*.

Echangerais coquillages des Antilles contre ceux du monde entier. Jean MOUISSET, 3 rue des Chartreux, 69001 Lyon, France.

J'ai à l'échange des cônes et des porcelaines peu communs et rares de Polynésie Française, contre des cônes et des porcelaines rares du monde entier. André LEFAIT, c/o magasin Aurore, BP 189, Papeete, Tahiti.

Echange ou vends coquillages des Antilles contre coquillages du monde entier.
Régis DELANNOYE, 176 Av de la République, Appt 921, 92000 Nanterre, France.

Stefan RUDZKI, rue de la plage, 83120 Ste Maxime, France. Dispose pour les échanges de coquillages d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, de Madagascar, de l'île Maurice et du monde entier. Je collectionne toutes les familles, mais en particulier les Murex, Volutes et Pectens.

Franck FRYDMAN, 45, rue Ste Croix-de-la-Brettonnerie, 75004 Paris, offre cônes, marginales, volutes, murex rares contre *C. floccatus, crocatus, retifer* des Marquises, *cylindraceus, eldredi*. Ainsi que *Drupa iodostoma, D. clathrata, D. speciosa, D. elegans* et *Mitra variegata*. Exemplaires pêchés vivants, F+ à Gem.

Ayant une importante collection de *Pecten*, je recherche des correspondants pour échange d'information sur cette famille. Je cherche également à acheter ou à échanger des spécimens exceptionnels de taille, couleur, graphisme, de qualité GEM seulement.

Pierre BERT, rue des Vignes, 17450 Fouras, France.

Vends 1200 coquillages représentant plus de 500 espèces ou sous-espèces de *Cypraea, Mitra, Oliva, Conus*. Liste détaillée avec qualité, tailles, valeurs.

J.P. Lefort, Tefarerii, Huahine, Polynésie Française.

Chers collectionneurs,
Six mois pour organiser ma collection à la suite de mon retour en France. Vous pouvez soit consulter ma liste qui est affichée au club, soit m'écrire et je me ferai un plaisir de vous l'envoyer. Ces coquillages sont soit à la vente, soit à l'échange. Je n'ai indiqué aucun tarif, cela dépend de vos offres, je ne suis pas "à cheval" sur les prix. Cordialement.

J.B. Menes, Mas du Valat, Le Devenson, 13890 Mouries, France.

Michel BOUTET, B.P. 12030 Papara, Tahiti nous charge de l'excuser auprès de ses correspondants et amis à qui il n'a pu répondre, ayant été très occupé par la mise en place de son Musée.

Echange coquillages de Martinique contre *Conus* et *Cypraea* de toutes les régions. Odette PAROU, Face à la Chapelle, voie 1 Fond Lahaye, 97233 Schoelcher, Martinique.

Roger BARGOIN, Les Charbonniers Paslières, 63290 Puy Guillaume, France, collectionne cônes, porcelaines et strombes. Possède de nombreux doubles et serait désireux de faire des échanges.

François ROBERT, Darnona, 3961 Venthône, Suisse, échange ou achète toutes les espèces de Gastéropodes marins, mais spécialement les familles suivantes : Turbidinés, Trochidés, Cérithidés et associés, Cassidés, Fasciolariidés, Nassaridés, Volutidés (Lyria), Térébridés, Cancellariidés, Turridés, Vasidés, Buccinidés, Marginellidés.
Je recherche surtout des spécimens sortant de l'ordinaire par leur grande taille, si possible de très bonne qualité.

Recherche olives et apparentés du monde entier. J'ai à l'échange des coquillages de Nouvelle-Calédonie, communs et rares. Pierre VOISIN, Travaux Publics, BP H4 Nouméa Cédex. Nouvelle-Calédonie.

Amateurs de cônes, murex et strombes, j'ai disponibles quelques spécimens pêchés vivants de *Conus magellanicus* (Hwass in Bruguières) de 14 à 17 mm, couleur rouge ou noire (de vrais bijoux !), également *Murex cailleti, perelegans, oxytatus, Strombus gallus*. Ingenu Magras, Corossol, 97133 St-Barthélémy, Antilles Françaises.

Philatéliste thème coquillages marins, recherche belles pièces à sujet coquillages (épreuves artistes, essais, Bourail (187a), timbres sur lettres ayant circulé ...). Peut échanger contre coquillages.

Ecrire à Max SCHLEIFFER, 125 Bd du Général Koenig, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

J'ai à l'échange ou à la vente *Cypraea aurantium* de Tahiti, spécimen rare de couleur claire, provenance garantie.
François LITHARD, Avenue des Rohans, 17780, Soubise, France.

Echange coquillages des Antilles et internationaux contre ceux du monde entier. Jean MOUISSET, B.P. 892, 97175 Pointe-à-Pitre Cédex, Guadeloupe.

Jean-Pierre CURNIER, SP 91381 (Tahiti) désire faire des échanges avec des collectionneurs de N. Calédonie et du monde entier.

Pour Musée en cours de création (Sciences Naturelles), nous recherchons coquillages, fossiles, minéraux, insectes, papillons, animaux naturalisés, documentation, posters, affiches, films magnétoscopes VHS, se rapportant à cette discipline. Faire offre à M. LE SAUX, 6 av. de Tirana, 17000 La Rochelle, France. Réponse assurée. Port payé. Merci pour votre aide.

Il y a des timbres pratiques...
et il y a aussi des
timbres à thèmes sur :

Les Sports



Les Oiseaux



NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES



L'Histoire du pays



L'Art

Les Coquillages



La Flore



et beaucoup
d'autres sujets

**COLLECTIONNEZ LES TIMBRES POSTE
ILS VOUS OUVRIRONT DES HORIZONS !**



OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

CCP

DE L'ARGENT TOUJOURS ET PARTOUT

- Carte de paiement
- Postchèques
- Virements, etc...

UNE AIDE EFFICACE A LA GESTION

- Envoi d'un extrait de compte après chaque opération
- Des services en constante évolution pour mieux vous satisfaire

"Les CCP vous facilitent la vie"